



## Rapport développement durable

2020



## Table des matières

I.	Introduction .....	6
1.	Message du Directeur Général .....	6
2.	Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence .....	6
3.	Profil général .....	7
4.	Présence géographique dans le pays.....	7
5.	Organigramme hiérarchique de la plantation .....	8
6.	Structure du capital (actionnariat) .....	9
7.	Quelques dates importantes .....	9
II.	Performance économique en chiffres .....	13
1.	Chiffre d'affaires et surfaces plantées par type de culture .....	13
2.	Production d'huile de palme, d'amandes de palmiste et d'huile de palmiste .....	13
3.	Production de caoutchouc naturel .....	14
4.	Production de semences .....	14
5.	Projets de recherche et développement.....	14
6.	Impacts des changements climatiques sur les opérations.....	14
7.	Objectifs et perspectives .....	14
III.	Gouvernance responsable .....	16
1.	Structure de gouvernance et méthodes de gestion .....	16
2.	Politiques, chartes et code éthique .....	16
3.	Conformité aux exigences légales.....	17
a.	Lois nationales environnementales et sociales.....	17
b.	Lutte contre le travail d'enfants.....	17
c.	Lutte contre le travail forcé ou obligatoire .....	17
d.	Lutte contre la corruption.....	18
e.	Comportement anticoncurrentiel .....	18
f.	Contributions sociales (pensions, accidents professionnels, associations, syndicats) .	18
g.	Respect des lois du travail (droit d'association, syndicats).....	18
4.	Respect volontaire d'autres normes .....	18
a.	RSPO .....	18
B.	ISO 14001.....	21
c.	Approche Haut Stock de Carbone (HCS/HSC) et Haute Valeur de Conservation (HVC)	21
d.	Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP).....	22
5.	Chaîne d'approvisionnement et traçabilité .....	22
A.	Identification .....	22
b.	Transparence et achats équitables .....	22

c. Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement .....	23
6. Normes des clients.....	23
7. Évaluations par tierces parties .....	23
8. Plaintes et Griefs .....	24
IV. Un engagement social fort .....	25
1. L'engagement social de l'entreprise .....	25
2. Évaluation globale des principaux indicateurs sociaux .....	25
a. Ressources humaines.....	25
b. Protection des employés .....	27
c. Gestion des plaintes internes .....	27
d. Répondre aux besoins financiers des employés.....	27
e. Chiffres clés des ressources humaines .....	28
f. Opportunités de formation : renforcement des capacités des employés.....	28
g. Adhésion syndicale et liberté d'association des employés.....	28
3. Infrastructures à la disposition des employés .....	29
a. Au sein des villages.....	29
b. Investissements réalisés .....	30
c. Mobilité.....	31
4. Sûreté des personnes et des biens immobiliers .....	31
5. Santé : un levier de développement.....	31
a. Politique de santé .....	31
b. Personnel et infrastructures .....	32
c. Prêts financiers aux employés (prêts médicaux) .....	32
d. Prévention, détection et traitement des maladies.....	33
e. Planning familial .....	35
f. Collecte de données médicales.....	35
g. Préparation aux situations d'urgences .....	35
6. Soutien à l'éducation et à la formation .....	36
a. Politique d'éducation .....	36
b. Infrastructures et personnel .....	36
c. Soutien financier et dons aux écoles .....	37
7. Micro-projets réalisés .....	38
8. Objectifs et performance.....	39
V. Assurer la sécurité des employés .....	40
1. Système de management de la sécurité .....	40
2. Politique de sécurité et de santé au travail.....	40

3. Comités de santé et sécurité au travail .....	40
4. Analyse de risques .....	41
5. Programmes et plans (existants et développés cette année).....	42
6. Réalisations .....	42
7. Formation et Sensibilisation .....	42
8. Surveillance médicale.....	44
9. Monitoring.....	44
10. Nombre d'accidents (perte supérieure à un jour) .....	44
11. Taux d'accidents par 200 000 heures de travail.....	44
12. La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement (formations, audits) .....	44
13. Evolution dans le temps .....	45
14. Objectifs pour l'année prochaine.....	45
VI. Gestion des ressources naturelles .....	46
1. Système de gestion de l'environnement.....	46
2. État des certifications en cours .....	46
3. Politiques.....	46
a. Eau .....	46
b. Protection du sol.....	47
c. Gestion des déchets .....	47
d. Protection et amélioration de la biodiversité.....	48
e. Emissions atmosphériques et air ambiant.....	48
f. Matières consommées .....	49
g. Énergie .....	49
h. Prise en compte des impacts sur le changement climatique .....	49
i. Préservation des Hautes Valeurs de Conservation et forêts à Haut Stock de Carbone	50
4. Évaluations d'impact environnemental .....	50
5. Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone (HCV-HCSA) .....	50
6. Non-conformités environnementales .....	51
7. Programmes et plans .....	51
8. Réalisations .....	51
9. Formations .....	52
10. Monitoring.....	53
11. Nombre d'accidents environnementaux (détails) .....	53
12. Taux d'accidents environnementaux pour 200 000 heures de travail.....	53
13. Suivi des incendies.....	53
14. Évolution dans le temps .....	54

15. Relations avec le gouvernement/les administrations.....	54
16. Aspects environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement (formations, audits, etc.) .....	54
17. Objectifs pour l'année prochaine.....	54
VII. Contribution au développement local.....	55
1. Partenaires locaux.....	55
a. Sous-traitants.....	55
b. Planteurs villageois.....	55
c. Plan d'engagement avec les parties prenantes.....	55
2. Plans de développement communautaire.....	56
3. Relations de bon voisinage avec les populations voisines.....	56
a. Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés.....	56
b. Approvisionnement en énergie et en eau.....	57
c. Ouverture et entretien des routes.....	57
d. Dons.....	58
4. Partenaires dans des projets de développement local.....	59
a. Avec les populations.....	59
5. Protection des populations autochtones.....	60
VIII. Communication interne et externe.....	62
1. Renforcement de la communication interne.....	62
2. Renforcement la communication externe.....	62
3. Résultats de la communication externe.....	63
IX. Objectifs et perspectives 2021-2022-2023.....	64
X. Index du contenu GRI.....	65
XI. Glossaire.....	71
XII. Chiffres clés.....	73
XIII. Annexes.....	76
1. Certificat ISO 14001:2015.....	76
2. Politique HSE.....	77

## I. Introduction

### 1. Message du Directeur Général

Le Cameroun et la Socapalm, comme toutes les entreprises du pays, n'a pas été épargnée par la pandémie du COVID-19 avec ses effets tant sur la vie sociale, sur la santé que sur l'activité économique.

Malgré des circonstances inédites, compliquées, nos équipes ont fait face aux nombreux défis qui se dressaient devant nous et ce, dans une excellente ambiance de travail.

Durant cette année, nous nous sommes encore davantage engagés sur la voie de la certification RSPO et de nombreux paliers ont été franchis tels que l'intégration d'exigences plus rigoureuses vis-à-vis de nos sous-traitants.

Par ailleurs, de très importants moyens financiers ont continué à être consacrés à la construction de nouveaux logements pour le personnel ; les villages actuels en bois disparaissant progressivement.

Des avancées significatives ont pu être réalisées grâce aux relations avec les communautés dans le domaine foncier, ce qui a activement contribué à dresser l'état des lieux de la concession, ainsi qu'à la densification des bornes, le cas échéant.

Une gestion durable et responsable constitue le socle de notre futur et nous nous y attachons au quotidien.

Vous trouverez- dans ce rapport de développement durable, la synthèse de nos réalisations sociales et environnementales.

Dominique CORNET

### 2. Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence

Concilier rentabilité économique et valeurs sociétales est la clé de voûte d'une croissance durable de l'Entreprise et de ses collaborateurs.

La démarche d'amélioration continue mise en place à la Socapalm depuis quelques années et ayant abouti à la certification ISO 14001 de l'ensemble de ses sites a constitué une étape majeure.

L'adoption d'une démarche de responsabilité sociétale encadrée par la politique de gestion responsable du Groupe Socfin a davantage souligné la volonté de l'entreprise dans ce domaine.

Cette démarche se traduit aujourd'hui par différentes actions :

- La mise en œuvre d'une approche systématique permettant de définir des objectifs, des indicateurs et d'en évaluer les résultats ;
- Le respect des normes et règlements en vigueur et la maîtrise de la gestion des opérations afin de prévenir toute forme de risques ;
- La certification ISO 14001 de ses sites ;
- La préservation de la biodiversité au sein de ses plantations ;

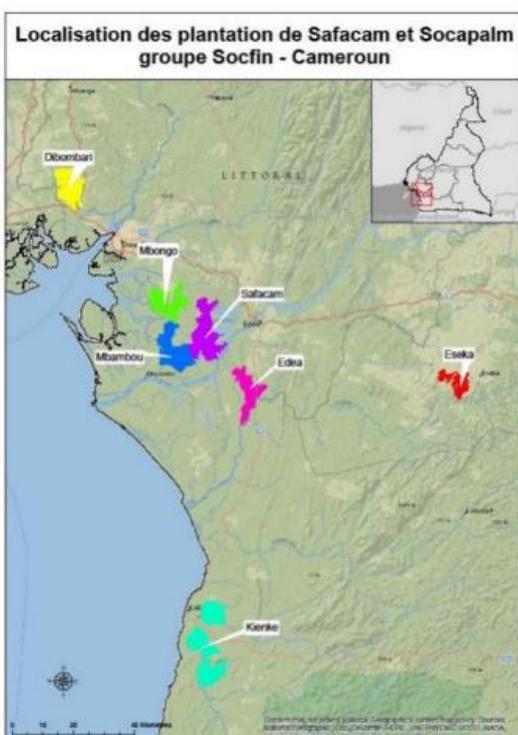
- L'utilisation de chaudières à combustion permettant ainsi de limiter les polluants atmosphériques à la source en les maintenant dans les normes en vigueur ;
- La protection des eaux de surface par traitement des effluents avant leurs rejets dans les milieux récepteurs ;
- La maîtrise de la gestion des déchets et leur valorisation dans les autres activités de l'entreprise (engrais organiques, énergie verte, etc.) ;
- Le soutien à l'éducation par un appui matériel aux structures d'éducation de base ;
- L'amélioration des conditions de vie des communautés enclavées par la mise en place de services collectifs adaptés et durables ;
- La contribution au développement local par la formation des jeunes à l'agriculture en vue de diminuer le clivage industriel ;
- L'amélioration de la santé des travailleurs par l'intensification de la prévention sanitaire et le renforcement des capacités professionnelles du personnel de santé et d'éducation ;
- l'amélioration et l'intensification de la communication envers les travailleurs et les communautés riveraines ainsi que la prise en compte de leurs attentes.

### 3. Profil général

La Socapalm (Société Camerounaise de Palmeraies) est une Société Anonyme qui a son siège Social à Tillo, route de Nkongsamba, BP 691 Douala.

La Socapalm est une filiale de Socfinaf, holding du Groupe Socfin dont le siège est basé au Luxembourg. Le Groupe est actif dans la production d'huile de palme et de caoutchouc naturel dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale et d'Asie du Sud-Est.

### 4. Présence géographique dans le pays

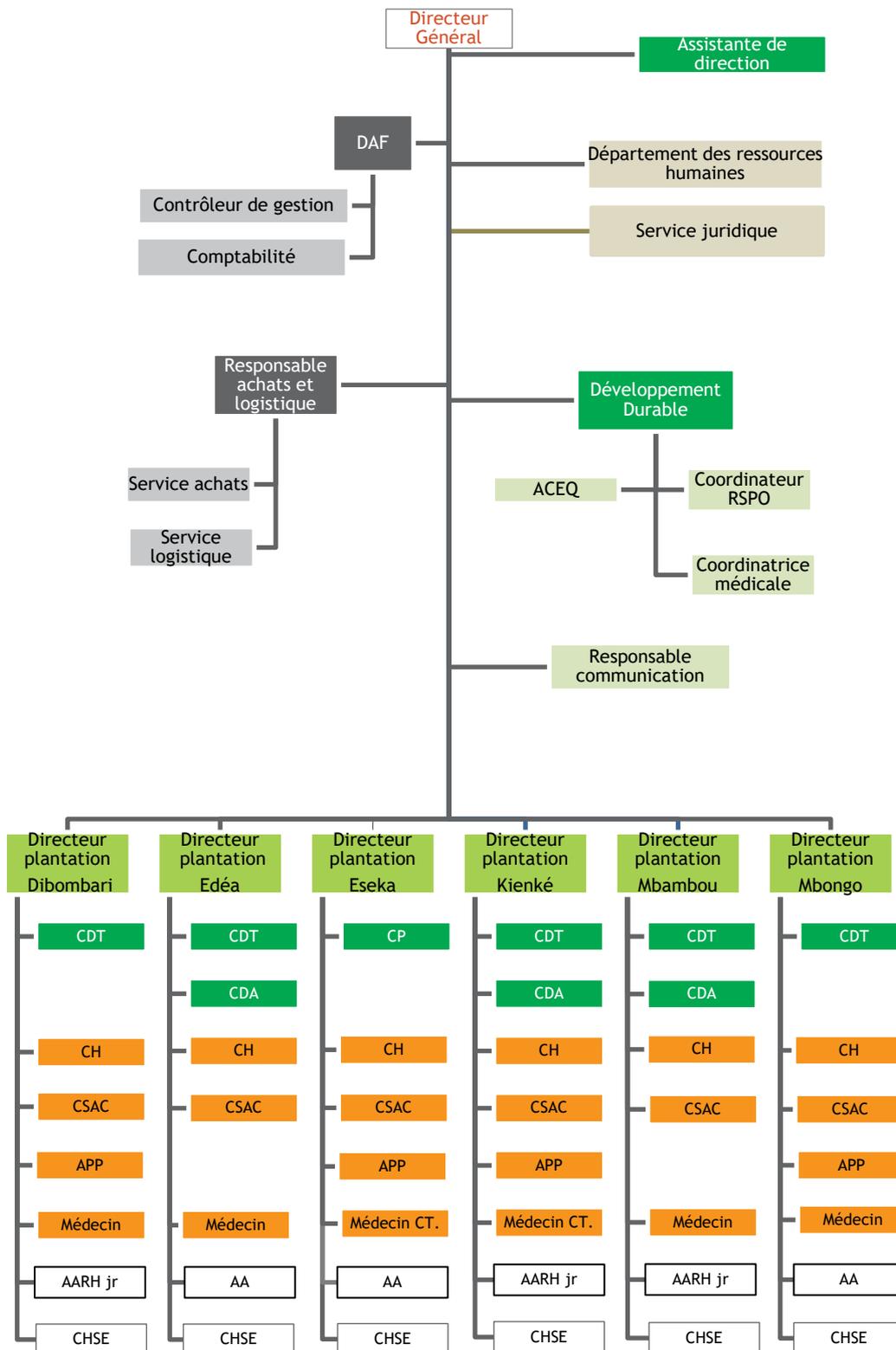


Le Cameroun est situé en Afrique centrale.

La Socapalm regroupe à ce jour 6 sites agro-industriels (comportant 5 plantations industrielles et un bail à ferme de 2 600 ha) situés dans les régions du Littoral, du Sud et du Centre.

- Mbongo, Mbambou, Dibombari et Edéa (Région du Littoral) ;
- Eséka (Région du Centre) ;
- Kienké (Région du Sud).

## 5. Organigramme hiérarchique de la plantation



Se référer au glossaire pour les abréviations.

## 6. Structure du capital (actionnariat)

Les principaux actionnaires sont Socfinaf qui détient 67,46% des parts, ainsi que l'État du Cameroun avec 22,36% ; le solde, soit 10,18% est réparti entre les mains de particuliers camerounais via la bourse de Douala.

## 7. Quelques dates importantes

1968	Création de la Société de Palmeraies du Cameroun Oriental « SOPACOR ».
1969	Création de la plantation de Mbongo.
1970	Création de la plantation d'Eséka.
1970	SOPACOR devient SOPAME (Société de Palmeraies de Mbongo et Eséka).
1974	Construction de l'huilerie de Mbongo. Création de la Socapalm (Société Camerounaise de Palmeraies). Création de la plantation de Dibombari.
1978	Création de la plantation de Kienké.
1968-1980	18 000 ha plantés et 4 500 employés à la Socapalm.
1982	Création des infrastructures de stockage au port de Douala.
1986-1987	Crise économique mondiale, chute brutale des cours mondiaux de l'huile de palme. Effets dévastateurs sur la Socapalm.
1988	L'État, principal pourvoyeur de fonds, est en difficulté, il conclut alors des contrats de performances et amène la Socapalm à prendre des mesures de gestion drastiques : baisse de 11% des effectifs, sous-traitance de certains travaux, etc.
1990	Évolution de la production d'huile de palme de 23 000 tonnes par an à 57 800 tonnes en 1990.
1990	Création de la raffinerie SPFS (Société des Palmeraies de la Ferme Suisse SA) et de la marque PalmOr.
1993	Nomination de l'ancien Ministre de l'Agriculture au poste de Directeur Général avec pour missions de baisser de 37% les effectifs et la préparation pour la privatisation. Création de l'unité de fractionnement (Mula Palm), Nkapa.
2000	Aboutissement du processus de privatisation de la Socapalm, signature de la convention de cession : ✓ 70% : Palmcam ; ✓ 3% : personnel en activité à cette date ; ✓ 17% : conservées par l'État et 10% pour les investisseurs nationaux. Signature avec Palmcam d'un bail emphytéotique de 60 ans.  Mission : restructuration de l'outil de travail : administratif, comptable, technique et agricole.
2004	Lancement de la régénération des plantations avec un objectif de replanting de 500 à 1 000 ha par an.
2005	Fermeture de l'unité de fractionnement à Nkapa (Mula Palm).

- Finalisation du paiement de la réserve sociale des 403 millions FCFA aux travailleurs présents le 30/06/2000, avec un accord intervenu entre le collectif des délégués du personnel encadré par les syndicats et la Direction Générale pour régler l'attribution gratuite des 3% des actions du personnel portées par le groupement Palmcam.
- 2006 Création et développement de l'hévéaculture à Dibombari.
- 2007 « Villagisation » de la plantation d'Eséka (2 621 ha) : sous-location de toutes les parcelles de la plantation aux populations du Nyong et Kelle.
- 2007 Socapalm lance sa démarche HSE et se lance dans un processus de certification (Hygiène, Sécurité et Environnement).
- 2008 Signature d'un partenariat avec la DEG (Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft) pour un cofinancement des infrastructures sociales des plantations.
- 2009 Introduction de 20,31% du capital de la Socapalm à la bourse de Douala.  
Début du projet de construction de la nouvelle huilerie de Mbambou.  
Début de l'absorption partielle de la Ferme Suisse par la Socapalm.
- 2010 Renouvellement du partenariat avec la DEG pour une durée de 4 ans.
- 2011 La première saignée d'un hévéa a lieu à la Socapalm.
- 2012 Lancement de la démarche de certification ISO 14001.
- 2012 Mise en place d'un partenariat avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier : achat de 3 000 plants destinés au reboisement des villages, écoles et de la plantation.
- 2013 Plus de 301 000 € investis dans les infrastructures sociales des plantations grâce à l'appui de la DEG entre 2008 et 2013.  
Développement de l'hévéaculture à Kienké.  
Partenariat avec l'IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement) : création d'une École Familiale Agricole (EFA) à Kienké accueillant des jeunes pour une formation aux métiers ruraux dès septembre 2014.  
Inauguration de la nouvelle huilerie de Mbambou (30 T/h).
- 2014 Obtention de la certification ISO 14001 pour les sites de Mbongo, Mbambou, Eséka et les bureaux de la direction générale à Douala.
- 2015 Don d'un centre de santé aux populations du village de Mbimbe.  
La Socapalm, pour la première fois, produit plus de 100 000 tonnes d'huile de palme.  
Un second groupe d'élèves fait son entrée à l'École Familiale Agricole de Kienké.  
L'ensemble des sites est certifié ISO 14001.  
Création de la plateforme tripartite de Dizangué (Mbongo et Mbambou).  
Rétrocession de la case de santé de Mbimbe à l'État au profit des populations de la localité et environs.
- 2016 Construction d'une école primaire à Mbambou.  
Mise en place de forages aux villages riverains à Mbongo.  
Créations des plateformes tripartites de Dibombari, Kribi (Kienké) et Edéa.

- Début des travaux de la révision de l'accord d'entreprise Socapalm entre la Direction Générale et les syndicats des travailleurs.  
Mise en ligne du site internet de la Socapalm et d'une page Facebook facilitant sa communication interne et externe.  
Dons de forages aux populations de la localité de Mbongo et environs.
- 2017** Mise en œuvre de la politique de gestion responsable du Groupe avec l'accompagnement de The Forest Trust (TFT), devenue EF (Earthworm Foundation).  
Lancement d'un nouveau programme de rénovations des logements : 135 logements rénovés/construits.  
Signature du nouvel accord d'entreprise Socapalm qui accorde des avantages considérables au personnel, avec à la clé des salaires revus à la hausse.  
Installation d'une chaudière à biomasse à Mbongo et d'une nouvelle palmisterie à Edéa.  
La production annuelle en huile brute atteint un record de 118 840 tonnes.  
Sortie de la première promotion de l'École Familiale Agricole de Kienké.
- 2018** Obtention de la certification ISO 14001:2015 de tous les sites.  
Rencontre entre la Direction de la Socapalm et le Point de Contact National (PCN) belge à Bruxelles.  
Construction et ouverture de l'école anglophone du village de Mbondjo sur la plantation de Dibombari.  
Nomination d'une nouvelle administratrice, Mme Audrey EKONGOLO, première femme à tenir ce poste.  
Rencontres de la Direction de la Socapalm avec toutes les parties prenantes et ONG.  
La production annuelle en huile brute atteint une nouvelle fois un record de 135 641 tonnes.  
Poursuite de la politique de rénovation de logements dans toutes les plantations avec 269 logements construits/rénovés.  
Formation de tous les Chefs du Service Administratif et Comptable (CSAC) et Assistant Administratif Ressources Humaines (AARH) au centre d'excellence de TFT à Yaoundé.  
En prélude à la certification RSPO, démarrage des études Haut Stock de Carbone/ Hautes Valeurs de Conservation (HSC/HVC) sur les 6 sites Socapalm.  
Collaboration étroite lancée avec WWF (World Wide Fund for Nature) auprès des populations riveraines.  
Création de la plateforme tripartite à Eséka.  
Augmentation des capacités de stockage par 3 nouvelles cuves de 2 000 tonnes à Mbambou, Kienké et Edéa.
- 2019** Nouvel accroissement de la production annuelle en huile brute qui atteint 140 349 tonnes.  
Poursuite de la politique de rénovation de logements sur toutes les plantations avec 196 logements construits/rénovés.  
En prélude à la certification RSPO, poursuite des études HCV sur les 6 sites de la Socapalm.  
Nouvelle augmentation des capacités de stockage par 3 nouvelles cuves de 2 000 tonnes à Mbongo, Dibombari et Eséka.
- 2020** Nouvelle hausse de la production annuelle d'huile brute qui atteint 145 898 tonnes.  
Poursuite de la politique de rénovation des logements sur toutes les plantations avec 256 logements construits/rénovés.

Soutien au fond spécial de solidarité national dans la lutte contre le COVID-19 avec un don de 50 000 000 FCFA.

08/2020 : renouvellement de la certification ISO 14001:2015.

Implémentation des normes de la certification RSPO dans les plantations de Mbongo et Mbambou et préparation à la certification RSPO pour les autres plantations : Dibombari, Kienké, Edéa, Eséka.

Implémentation du nouvel ERP « Sage X3 » sur tous les sites.

Création et réhabilitation de notre outil industriel avec l'agrandissement de l'huilerie à Eséka.

Constructions de nouvelles infrastructures sportives au sein des différentes plantations : Eséka, Kienké, Mbambou, Edéa.



## II. Performance économique en chiffres

### 1. Chiffre d'affaires et surfaces plantées par type de culture

En dépit d'un contexte socio-économique compliqué en zone CEMAC<sup>1</sup> ainsi qu'en raison de la situation sanitaire mondiale, la Socapalm a clôturé l'année 2020 avec un chiffre d'affaires de 71 003 902 milliers de FCFA.

#### Bref aperçu comparatif

Les investissements agronomiques, industriels et sociaux se montent à 8 062 372 milliers de FCFA pour l'année 2020. Cette politique d'investissements soutenue permet à la Socapalm de disposer au 31 décembre 2020 de 34 653 ha de plantations : 32 574 ha de palmiers à huile et de 2 079 ha d'hévéas sur une concession globale de 58 063 ha.

La concession initiale au 30 juin 2000 était de 78 529 ha ; suite à la révision du bail, plus de 20 000 ha ont été restitués à l'État en 2005.

Les surfaces en détail :

Palmiers à huile (2020 en ha)						
Libellés	Dibombari	Edéa	Kienké	Mbambou	Mbongo	Total
Superficie plantée en rapport	3 807	4 938	9 944	7 479	4 458	30 626
Superficie plantée non en rapport	0	149	1 376	423	0	1 948
Superficie en création	0	0	0	0	0	0
<b>Superficie totale</b>	<b>3 807</b>	<b>5 087</b>	<b>11 320</b>	<b>7 902</b>	<b>4 458</b>	<b>32 574</b>

NB : La plantation d'Eséka, non reprise ici, est uniquement composée de plantations villageoises.

Hévéas (2020 en ha)			
Libellés	Dibombari	Kienké	Total
Superficie plantée en rapport	1 883	0	1 883
Superficie plantée non en rapport	18	178	196
Superficie en création	0	0	0
<b>Superficie totale</b>	<b>1 901</b>	<b>178</b>	<b>2 079</b>

### 2. Production d'huile de palme, d'amandes de palmiste et d'huile de palmiste

Depuis la privatisation, et compte tenu des investissements réalisés ainsi que la remise aux normes des cultures, les productions ont connu une croissance régulière et cette courbe ascendante se poursuit. La production d'huile de palme brute pour l'année 2020 s'élève à 145 898 tonnes. On notera que, selon certains analystes, le Cameroun accuserait toujours un déficit annuel évalué en 2020 entre 40 000 et 70 000 tonnes d'huile de palme brute par rapport aux besoins nationaux. Il s'agit ici d'une supposition car peu de statistiques sont disponibles concernant les productions des transformateurs, la partie relative aux planteurs privés ou pressoirs villageois que certains acteurs de la transformation (savonniers, producteurs d'huile raffinée...) exporterait dans les pays limitrophes.

<sup>1</sup> CEMAC signifie « Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ». Celle-ci est composée de six Etats membres : Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad. Elle se donne pour mission de promouvoir un développement harmonieux des Etats membres dans le cadre de l'institution d'un véritable marché commun : élimination des barrières commerciales, projet commun de développement, entraide des pays membres.

### 3. Production de caoutchouc naturel

L'hévéaculture représente une production d'énergie verte pure : le caoutchouc naturel se substitue au caoutchouc synthétique (issu du pétrole) et les arbres eux-mêmes constituent un puits de carbone non négligeable.

Suite à l'effondrement des taux et à la pandémie de COVID-19, les activités ont dû être arrêtées temporairement à compter de la fin du mois de mars 2020. Une quantité de 308 tonnes de caoutchouc équivalent sec a été produite et vendue en 2020.

### 4. Production de semences

Afin d'assurer un développement durable de la culture du palmier à huile, la Socapalm, en collaboration avec le Groupe Socfin, a créé la filiale Camseeds, en charge de la production de semences de palmiers à huile sélectionnés de haute qualité, ainsi qu'un laboratoire de recherche phytopathologique (recherche de variétés résistantes aux maladies).

En 2020, 1 151 937 semences ont été vendues dont 67 000 semences sélectionnées et à haut rendement vendues aux planteurs villageois.

### 5. Projets de recherche et développement

Camseeds concentre ses activités sur deux unités :

- L'unité de phytopathologie, située à Dibombari et qui est composée d'un laboratoire de microbiologie (études des agents pathogènes liés aux maladies) et de deux pré-pépinières expérimentales (tests de résistance aux maladies) ;
- L'unité de sélection végétale, située à Kienké, qui dispose de champs d'expérimentation, de jardins semenciers, ainsi que d'une unité de production de semences.



*Contrôle du régime avant la récolte et le transfert au laboratoire de semences, plantation de Kienké*

Camseeds, dont l'objectif était de devenir un centre de production de semences sélectionnées de palmiers à huile, est opérationnelle depuis 2018.

### 6. Impacts des changements climatiques sur les opérations

Les études préliminaires à l'acquisition et au développement de nouvelles parcelles incluent une analyse des risques liés aux changements climatiques. Lorsque le risque a été identifié, la plantation met en place des mesures d'adaptation afin de garantir la productivité des surfaces et assurer aux communautés locales leurs moyens de subsistance.

### 7. Objectifs et perspectives

2020 a constitué une nouvelle année record de production d'huile de palme avec 145 898 tonnes d'huile produite.

En 2021, compte-tenu du rajeunissement du verger en cours, nous abattons et replançons 1 551 hectares ; ces replantings se déroulent à Kienké (962 ha) et Edéa (589 ha).

Notre niveau d'investissements sera maintenu pour un montant annuel de 8 062 milliards de FCFA.

Une enveloppe de 1 897 millions est dédiée à l'exécution du plan de renouvellement des logements du personnel. Ces travaux devraient se poursuivre encore sur une durée de 5 à 6 ans.

Après une année de suspension, pour des raisons de rentabilité de l'activité, nous allons reprendre la saignée des hévéas dans le courant du mois d'avril 2021.

Notre objectif est d'obtenir la certification RSPO en 2021 pour l'ensemble des six plantations, des effectifs dédiés ont d'ailleurs été recrutés à cet effet.

### III. Gouvernance responsable

#### 1. Structure de gouvernance et méthodes de gestion

Le système de gouvernance de la Socapalm est structuré de la manière suivante :

- Une Assemblée Générale des actionnaires à laquelle le Conseil d'Administration doit rendre des comptes et faire des propositions ;
- Un Conseil d'Administration qui a une fonction de contrôle et de surveillance, avec à sa tête un président nommé ;
- Un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration et qui doit rendre des comptes sur sa gestion et faire des propositions au Conseil d'Administration ;
- Sept cadres exécutifs dont un directeur des ressources humaines, un directeur administratif et financier, un directeur des achats et de la logistique, ainsi que 4 directeurs de plantations.

La gestion de l'entreprise à proprement parler s'articule autour de deux axes : la stratégie et le contrôle qui est assuré par la direction générale, et la gestion des opérations pilotée par les directeurs de plantation. Des réunions sont tenues régulièrement avec l'ensemble de l'encadrement et des représentants du personnel.



#### 2. Politiques, chartes et code éthique

La politique environnementale est l'élément moteur de la mise en œuvre et de l'amélioration du système de management environnemental de la Socapalm, qui maintient et améliore sa performance environnementale. La Socapalm s'appuie sur la politique de gestion responsable du Groupe, qui tient, entre toutes autres préoccupations, à réduire et prévenir les impacts environnementaux<sup>2</sup>.

La politique HSE (Hygiène, Santé et Environnement) de la Socapalm reflète l'engagement de la Direction Générale de se conformer aux exigences légales applicables au Cameroun et notamment, de s'engager pour la prévention de la pollution, la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement. Cette politique constitue la base sur laquelle s'appuie l'Entreprise pour fixer ses objectifs en matière environnementale.

---

<sup>2</sup> Retrouvez la politique de gestion responsable du Groupe Socfin via le lien suivant : [www.socfin.com/sites/default/files/2018-11/2017\\_03\\_22\\_Politique\\_gestion\\_responsable.pdf](http://www.socfin.com/sites/default/files/2018-11/2017_03_22_Politique_gestion_responsable.pdf)

La politique HSE est communiquée à tous ses employés et partenaires, y compris ses sous-traitants et sociétés de placement<sup>3</sup>.

La Socapalm a également mis à jour d'autres politiques depuis 2019 :

- Politique de liberté d'association et de négociation collective ;
- Politique concernant le travail des enfants ;
- Politique concernant le harcèlement sexuel et autres types de harcèlement et de violence en milieu de travail ;
- Politique en matière de protection des droits à la reproduction ;
- Politique concernant le travail forcé et issu de la traite, la substitution de contrat et les travailleurs migrants et temporaires ;
- Politique en matière des droits de l'Homme ;
- Politique sur l'égalité des chances en matière d'emploi ;
- Politique de respect du code éthique ;
- Politique de dénonciation.

La Socapalm dispose d'un code éthique abordant les thèmes suivants : intégrité, transparence, absence de conflits d'intérêt, respect des lois et règlements en vigueur au Cameroun, etc.

Le code éthique est mis à la disposition de ses employés et de ses partenaires : clients, fournisseurs, sous-traitants, afin qu'ils s'engagent à en respecter les principes et à les mettre en pratique dans le cadre de leur collaboration avec la Socapalm.

### **3. Conformité aux exigences légales**

La Socapalm se conforme toujours prioritairement aux exigences légales et réglementaires dans l'exercice de ses activités. Le service juridique de la Socapalm est en charge de ce contrôle.

#### **a. Lois nationales environnementales et sociales**

La Socapalm s'est toujours conformée à la loi sur la gestion de l'environnement (loi-cadre 96/92 du 05/08/1996), ainsi qu'à celle régissant les normes sociales (code du travail, conventions collectives, etc.).

#### **b. Lutte contre le travail d'enfants**

La Socapalm adhère parfaitement aux textes de loi en vigueur au Cameroun. De plus, conformément aux engagements du Groupe Socfin, elle fixe l'âge minimum d'embauche à 18 ans. Le contrôle est réalisé sur base des papiers d'identité des candidats. Une politique portant sur le travail des enfants existe au sein de l'entreprise et le non-respect de celle-ci conduit à la résiliation du contrat de l'entrepreneur.

#### **c. Lutte contre le travail forcé ou obligatoire**

La déclaration universelle des droits de l'Homme, qui stipule qu'il faut éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, est scrupuleusement respectée au sein de la Socapalm. De plus, les lois camerounaises (code du travail et convention collective), précisent que l'engagement à

---

<sup>3</sup> Définition de la société de placement : Entreprise de services qui se charge de placer les personnes sans emploi ou à la recherche d'un nouvel emploi. Le placement du personnel peut avoir un caractère fixe ou temporaire. A la Socapalm, ce sont principalement des travailleurs temporaires.

un travail, quel qu'il soit, doit être libre et matérialisé par un contrat de travail (Art 23 §1 et 2 du Code du travail).

C'est ainsi que lors de la signature d'un contrat de prestation de services avec la Socapalm par un sous-traitant, ce dernier s'engage à respecter scrupuleusement les règles mises en place par la Socapalm : le respect des lois sociales et environnementales, la politique HSE de l'Entreprise, la politique de lutte contre le travail des enfants, la politique de lutte contre le travail forcé ou obligatoire, etc.

#### d. Lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption est l'un des dix principes du pacte mondial des Nations Unies auquel la Socapalm adhère, et qui consiste en la lutte contre la corruption sous toutes ses formes. Ce principe est repris dans le code éthique de la Socapalm. Tout salarié pris en flagrant délit de corruption pourrait être licencié.

#### e. Comportement anticoncurrentiel

La Socapalm a signé un code éthique des employés et de l'entreprise qui énonce clairement les règles sur les comportements anticoncurrentiels de la propriété intellectuelle et des conflits d'intérêts.

#### f. Contributions sociales (pensions, accidents professionnels, associations, syndicats)

La Socapalm applique à la lettre les lois sociales du Cameroun. Les cotisations obligatoires de pension et d'assurance en matière d'accidents du travail sont versées à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

En 2016, l'entreprise a mis en place une couverture médicale pour les ouvriers des sous-traitants via la participation à une assurance maladie.

La mise en fonction effective de cette assurance a eu lieu dans le courant du premier semestre 2017, et des visites médicales d'embauche sont organisées systématiquement par l'entreprise pour confirmer l'aptitude au poste de tous les employés contractuels.

#### g. Respect des lois du travail (droit d'association, syndicats)

Le droit du travail au Cameroun est régi par la loi 92/007 du 14 août 1992, ainsi qu'une vingtaine de textes de mise en application dudit code. La Socapalm est en parfaite conformité avec les textes de loi règlementant ce domaine.

### 4. Respect volontaire d'autres normes

#### a. RSPO

Suite à l'engagement du Groupe Socfin de certifier l'ensemble de ses filiales africaines, la Socapalm a lancé son processus de certification RSPO en 2018. L'objectif du Groupe Socfin, dont fait partie la Socapalm, étant de certifier toutes les filiales palmiers africaines d'ici fin 2021.

En 2020, la Socapalm a poursuivi les efforts entrepris dans le cadre de sa démarche de certification RSPO et les premiers audits de certification ont eu lieu, début 2021 sur les

plantations de Mbongo et Mbambou, avant de se poursuivre sur les autres sites plus tard dans l'année.

Poursuivant ses efforts de mise en place des outils managériaux et infrastructures inhérentes à cette certification, et à la sortie de l'audit à blanc qui a eu lieu en septembre 2020, les plantations de Mbongo-Mbambou affichaient déjà un bilan prometteur sur le plan des infrastructures, avec le démarrage de la seconde phase du renouvellement des habitations.

Sur le plan managérial et opérationnel, outre les politiques déjà énumérées précédemment et en fonction de la pyramide documentaire, les documents suivants ont été élaborés :

**Procédures et check-lists du département agricole :**

- Récolte du palmier à huile ;
- Prévision de la production du palmier ;
- Élagage du palmier à huile ;
- Désherbage manuel et chimique des ronds ;
- Désherbage chimique des sentiers ;
- Désherbage chimique sélectif des interlignes ;
- Déliaison manuel et traitement chimique des couronnes ;
- Éradication et extirpation des ligneux ;
- Balayage des ronds ;
- Castration ;
- Planting et replanting ;
- Fertilisation organique ;
- Fertilisation minérale ;
- Échantillonnage foliaire ;
- Établissement de la plante lumineuse de couverture ;
- Zones protégées ;
- Gestion des pépinières ;
- Check-lists de toutes les procédures.

**Plans de gestion et plannings de surveillance du département agricole :**

- Gestion intégrée des ravageurs ;
- Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ;
- Plan de surveillance des opérations agricoles ;
- Plan de surveillance des zones HCV ;
- Planning annuel d'inspection des zones ripariennes ;
- Planning annuel d'inspection des magasins ;
- Planning annuel d'inspection des contractuels ;
- Planning annuel d'inspection des camions de transport.

**Procédures RSPO du département technique :**

- Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la traçabilité ;
- Expédition des produits finis ;
- Réception de la matière première ;
- Gestion des archives ;
- Gestion des plaintes externes ;
- Traitement des non conformités ;
- Audit interne ;

- Gestion des stocks.

#### **Plans de gestions spécifiques du département technique :**

- Plan d'optimisation des énergies renouvelables ;
- Réduction des gaz à effet de serre ;
- Planning annuel de maintenance préventive ;
- Planning annuel d'inspection des opérations aux postes ;
- Plan d'audit annuel.

#### **Instructions de conduite des postes et check-lists :**

- Instructions de conduite à la stérilisation ;
- Instructions de conduite de la station de traitement des eaux ;
- Instructions de conduite de la rampe de déchargement ;
- Instructions de conduite de la centrale électrique ;
- Instructions de conduite de l'égrappage ;
- Instructions de conduite de la palmisterie ;
- Instructions de conduite de l'extraction ;
- Instructions de conduite de la chaudière ;
- Inspection des opérations à la stérilisation ;
- Inspection des opérations à la chaudière ;
- Inspection des opérations à la centrale ;
- Inspection des opérations à la palmisterie ;
- Inspection des opérations à la clarification ;
- Inspection des opérations à l'extraction ;
- Inspection des opérations à la station de traitement ;
- Inspection des opérations au pont-bascule.

#### **Fiches de sécurité aux postes :**

- Fiche de sécurité au pont-bascule ;
- Fiche de sécurité à la chaudière ;
- Fiche de sécurité à la centrale ;
- Fiche de sécurité à la palmisterie ;
- Fiche de sécurité à la clarification ;
- Fiche de sécurité à l'extraction ;
- Fiche de sécurité à la station de traitement ;
- Fiche de sécurité à la stérilisation ;
- Fiche de sécurité au laboratoire ;
- Fiche de sécurité de la meuleuse d'angles ;
- Fiche de sécurité du poste à souder à l'arc ;
- Fiche de sécurité du poste à souder au gaz ;
- Fiche de sécurité du compresseur ;
- Fiche de sécurité de la presse hydraulique.

#### **Plans de gestion spécifiques à l'environnement :**

- Plan de gestion des déchets ;
- Plan de gestion de l'eau.

Accordant une importance primordiale au respect des droits de l'homme et conformément aux exigences de la norme RSPO, la Socapalm s'est dotée :

- D'une procédure de contrôle de conformité au code éthique ;
- D'un comité genre ;
- D'un comité des défenseurs des droits de l'homme ;
- D'un système de gestion des plaintes internes et externes.

Tous chargés de manière globale de veiller au respect des Droits de l'homme (plaignant, lanceurs d'alerte, représentant des communautés...).

Enfin et dans le souci de prendre en compte les besoins et attentes des parties prenantes et de les inclure dans la démarche RSPO, la Socapalm, en collaboration avec le WWF Cameroun organise des réunions d'information auprès des communautés riveraines et autres parties prenantes (petits exploitants, par exemple) sur la norme RSPO et sa démarche de certification depuis fin 2018.



Au Cameroun, l'interprétation nationale des principes et critères RSPO a été initiée en septembre 2019. Afin d'y représenter le secteur privé, la Socapalm participe activement à ce processus.

#### b. ISO 14001

L'ensemble des sites de la Socapalm sont certifiés ISO 14001 depuis 2014. Cette certification a été renouvelée en 2018 avec sa nouvelle version (ISO 14001:2015).

La certification ISO 14001:2015 a été renouvelée en août 2020 pour l'ensemble des 6 sites.

#### c. Approche Haut Stock de Carbone (HCS/HSC) et Haute Valeur de Conservation (HVC)

La Socapalm applique l'approche HSC, tout comme l'exigent la politique de gestion responsable du Groupe ainsi que la certification RSPO. Elle est conçue pour être utilisée en parallèle et intégrée à d'autres stratégies d'aménagement du territoire et de conservation, comme le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) et la protection des tourbières, des zones tampons le long des cours d'eau, des zones à Haute Valeur de Conservation (HVC), des espèces Rares, Menacées ou en voie de Disparition (RMD) et des zones culturellement ou économiquement importantes pour les communautés locales et les peuples autochtones.

A l'heure actuelle, les études d'identification des zones HVC ont eu lieu sur toutes les plantations excepté Eséka. Cette dernière étude aura lieu dans le courant 2021.



*Quelques exemples de spécimens rencontrés dans les plantations lors de l'audit de Montrose dans le cadre des études HCV.*

#### **d. Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP)**

La Socapalm a toujours respecté le droit des populations autochtones et des communautés locales de donner ou non leur Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) à toutes opérations affectant des terres ou ressources sur lesquelles elles ont des droits légaux, communautaires ou coutumiers. A cet effet, le Groupe Socfin suit le « manuel de la FAO (Food and Agriculture Organization) sur le consentement préalable, donné librement et informé en connaissance de cause ».

Cet engagement a été réitéré dans la politique de gestion responsable du Groupe Socfin.

### **5. Chaîne d'approvisionnement et traçabilité**

La responsabilité de la Socapalm ne s'arrête pas à la porte de ses usines. Elle s'assure que ses critères de durabilité et de gestion responsable soient appliqués par tous ses fournisseurs (dont les planteurs villageois) à qui elle achète des régimes.

En cas de non-respect des règles, le fournisseur peut se voir infligé d'un arrêt de la collaboration pouvant aller de quelques mois à un arrêt définitif en cas de non-conformité aux règles de la Socapalm.

Le Groupe Socfin s'est également engagé à rendre sa chaîne d'approvisionnement parfaitement transparente.

#### **a. Identification**

La Socapalm achète des régimes de palmiers aux planteurs villageois. Les planteurs livrent directement aux huileries, ou se rassemblent en coopératives, afin de grouper le transport et la livraison des régimes jusqu'aux huileries.

#### **b. Transparence et achats équitables**

Pour assurer une transparence de ses activités, la Socapalm, via le Groupe Socfin, dispose d'un tableau de bord de transparence : [www.socfin.com/dashboard](http://www.socfin.com/dashboard).

Les progrès effectués par le Groupe dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de gestion responsable ainsi que des documents sources y sont publiés.

Les données de traçabilité complètes ainsi que les coordonnées des huileries y sont aussi disponibles.

### c. Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement

La Socapalm a mis en place plusieurs mesures visant à respecter au mieux ceux-ci :

- Signature du code des fournisseurs ;
- Suivi des activités des planteurs afin qu'elles soient conformes aux engagements pris dans sa politique ;
- Sensibilisations et formations destinées aux planteurs villageois et sous-traitants.

## 6. Normes des clients

La Socapalm fait de la satisfaction de ses clients une priorité, par la fourniture de produits de qualité.

Ses clients lui imposent une adhésion à leurs politiques, avec l'obligation d'appliquer ces engagements dans sa chaîne d'approvisionnement.

Enfin, il faut noter que les politiques des clients du Groupe ne sont pas plus exigeantes que la politique de gestion responsable actuelle du Groupe Socfin.

## 7. Évaluations par tierces parties

Depuis 2017, le Groupe Socfin est membre de l'organisation Earthworm Foundation (EF). Ce partenariat a pour mission d'accompagner le Groupe dans la mise en œuvre de sa politique de gestion responsable sur le terrain et la Socapalm fait partie des sites prioritaires. Au travers de la combinaison d'évaluations des sites, réunions stratégiques et visites de suivi, EF a mis en place une démarche axée autour de deux objectifs : la transparence et la formalisation du système de gestion des plaintes.

1. La transparence : publication d'un tableau de bord de transparence pour faciliter un dialogue constructif avec les parties prenantes : [www.socfin.com/dashboard](http://www.socfin.com/dashboard) ;
2. L'optimisation du système de gestion des plaintes : la procédure de gestion des plaintes a été revue et alignée sur les standards internationaux et avec ceux du Groupe. Toutes les plaintes seront dorénavant signalées, suivant les canaux de communication prévus par la procédure de gestion des plaintes, sur le tableau de bord de transparence du groupe Socfin, accompagnées des solutions et réponses mises en œuvre pour les résoudre ;
3. En août 2020, une mission d'évaluation du niveau de mise en œuvre du plan d'action (2017), conformément à la politique de gestion responsable du Groupe Socfin, a été effectuée par EF.

Des progrès significatifs ont été notés au niveau de la gestion du bien-être des travailleurs (logement, EPI (Équipements de Protection Individuelle), sécurité sociale, etc.) ainsi qu'au niveau de l'amélioration des relations avec les Communautés riveraines.



*Partenariat avec Earthworm Foundation*

## 8. Plaintes et Griefs

Dans le cadre de la certification ISO 14001 et en collaboration avec EF, les plantations de la Socapalm ont mis en place des procédures de gestion des plaintes, internes et externes.

Le processus de gestion de plaintes et griefs de la Socapalm est répertorié dans un tableau de bord. Quelle que soit sa provenance (client, riverain, employé, autre), toute plainte est enregistrée (dans les secrétariats de chaque site), traitée et suivie d'une réponse.

Pour se conformer à l'objectif de transparence, le Groupe Socfin a rendu public, dans le courant 2017, les procédures de gestion des plaintes, par des moyens adéquats et appropriés aux spécificités locales et publie de manière régulière les évolutions constatées dans la résolution des éventuels conflits sur son tableau de bord de transparence : [www.socfin.com/dashboard](http://www.socfin.com/dashboard).

## IV. Un engagement social fort

Ce chapitre est consacré à l'engagement social de la Socapalm envers ses employés. L'engagement envers les communautés est repris en chapitre 7.

### 1. L'engagement social de l'entreprise

L'engagement social de la Socapalm est établi dans son code éthique et ses politiques. Ces documents soulignent également son adhésion en faveur de normes éthiques et sa conformité aux lois applicables.

Acteur majeur de développement des régions dans lesquelles, elle est implantée, elle génère des emplois longs termes, des conditions de travail et de salaire décentes, ce qui constitue une contribution significative au développement du pays.

Le système de sécurité et de santé au travail est basé sur l'OHSAS 18001, tandis que les politiques du travail et des droits de l'homme sont fondées sur les exigences de la norme SA 8000, ainsi que sur les principes et critères RSPO, les conventions de l'OIT et la déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

La Socapalm s'engage fermement à défendre la liberté d'association et la non-discrimination, et à interdire le travail forcé et le travail des enfants. Elle s'attache également à garantir un traitement équitable et un logement décent à ses employés.

### 2. Évaluation globale des principaux indicateurs sociaux

#### a. Ressources humaines

Au 31 décembre 2020, la Socapalm compte **2 293** employés permanents.

Les allocations de congé de maternité sont entièrement payées par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS). Par ailleurs, chaque employé a pris ses congés annuels suivant les calendriers préétablis et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

La Socapalm est régie, en plus des normes supranationales (OIT), du code du travail ainsi que de ses textes réglementaires d'application, par la Convention Collective de Travail (CCT) nationale du secteur agricole et des activités connexes. (Elle a été révisée en 2015 et est d'une durée indéterminée avec une possibilité de révision ou modification après une période de cinq ans, sous la supervision du Ministère du Travail). Cette dernière fixe le salaire minimum mensuel brut légal.

Elle a également un accord d'entreprise (nouvelle version depuis mai 2017) qui fixe les spécificités liées à la rémunération et autres avantages du personnel : revalorisation de la grille salariale, primes et avantages complémentaires qui récompensent l'ancienneté, l'assiduité, la qualité du travail, etc.

Des réunions mensuelles sont tenues avec les délégués de chaque plantation et la direction de celle-ci.

Il existe, en outre, une plateforme de dialogue entre la direction de la Socapalm et le collectif des délégués du personnel de l'ensemble des sites suivant un calendrier préétabli.



### i. Répartition des effectifs par département

Répartition des effectifs par département (2020)		
Départements	Effectif	Ratio (%)
Direction Générale, Développement durable, Sécurité	65	3%
Industriel et garage	497	21%
Exploitation agricole	1 513	66%
Administratif, médical et enseignement	133	6%
Financier, comptable et achats	85	4%
<b>Total</b>	<b>2 293</b>	<b>100%</b>

### ii. Répartition des effectifs par catégorie et par genre

Répartition des effectifs par catégorie (2020)		
Catégories	Effectif	Ratio (%)
Cadres	76	3%
Agents de maîtrise	210	9%
Ouvriers professionnels	540	24%
Ouvriers spécialisés et manœuvres	1 467	64%
<b>Total</b>	<b>2 293</b>	<b>100%</b>

Répartition des effectifs par sexe (2020)				
Sites	Effectif masculin	Effectif féminin	Total	Ratio effectif féminin (%)
Dibombari	291	101	392	26%
DG Douala	34	19	53	36%
Edéa	302	81	383	21%
Eséka	91	8	99	8%
Kienké	510	105	615	17%
Mbambou	304	65	369	18%
Mbongo	300	82	382	21%
<b>Total</b>	<b>1 832</b>	<b>461</b>	<b>2 293</b>	<b>20%</b>

### iii. Présentation des différentes structures d'embauche

Répartition des effectifs de la Socapalm, des contractuels et des intérimaires (2020)			
	Effectif employés	Effectifs contractuels	Effectifs intérimaires
	2 293	3 407	1 031
<b>Total</b>	<b>6 731</b>		
Ratio (%)	34%	51%	15%

### iv. Intégration des jeunes dans le monde du travail : opportunités

On observe que la majorité des demandes de stages ou d'emplois proviennent de jeunes scolarisés. Depuis quelques années déjà, la politique d'emploi de la Socapalm est orientée vers ces jeunes, de 20 à 35 ans, avec ou sans expérience professionnelle et, à compétences égales, la priorité est accordée aux personnes originaires des localités proches des différents sites.

### v. Salaire minimum

Le salaire minimum (SMIG) fixé par la réglementation camerounaise est respecté. La grille des salaires pratiquée à la SOCAPALM est bien au-dessus du SMIG de 36 240 FCFA.

Pour les emplois indirects (ouvriers des sous-traitants), le plancher est FCFA 40 000 pour 24/25 jours effectifs de travail. Pour ce dernier cas, les télédéclarations des salaires à la CNPS sont contrôlées tous les mois.

### b. Protection des employés

La Socapalm interdit toutes formes de discrimination liées aussi bien à la race, au sexe, à la tribu ou à la religion. Cette interdiction est inscrite dans son règlement intérieur.

Parallèlement, chaque poste de travail est sécurisé selon les normes internationales, les Équipements de Protection Individuelle (EPI) sont fournis aux salariés dont le poste de travail le nécessite. Leur distribution est fonction du type d'EPI concerné, c'est-à-dire que cela peut être fait une à deux fois par année, en fonction des besoins ou après une période déterminée après laquelle l'EPI n'est plus considéré comme remplissant sa fonction de façon optimale.

### c. Gestion des plaintes internes

Les requêtes internes individuelles sont traitées à la Direction des Ressources Humaines (DRH), qui procède à des enquêtes auprès des délégués du personnel des services concernés et organise des rencontres avec ces derniers afin de trouver des solutions. Une procédure interne décrivant la gestion des réclamations des salariés a été finalisée fin 2017.

### d. Répondre aux besoins financiers des employés

Des prêts à taux zéro peuvent être octroyés aux employés pour leur permettre de faire face à certains besoins ou événements exceptionnels, certaines situations d'urgences : mariage, deuil, etc.

Bien plus, il existe, au sein de chaque site de la Socapalm, une mutuelle du personnel (MUPERSOC) permettant de faire face aux demandes de prêts des salariés. La société encadre la gestion des fonds de la mutuelle.

Par ailleurs, de manière récurrente, l'Entreprise accorde à certaines catégories de travailleurs des prêts pour l'acquisition d'une moto à titre gestion personnelle.

#### e. Chiffres clés des ressources humaines

Sur 2 293 employés permanents, la Socapalm compte 1 832 hommes et 461 femmes, soit respectivement 80% et 20% de l'effectif total.

En 2020, Socapalm a procédé à 148 recrutements dont : cadres (1%), agents de maîtrise (9%), ouvriers spécialisés et manœuvres (62%) et ouvriers professionnels (28%). Il s'agit majoritairement de l'intégration de personnel intérimaire qui devient du personnel Socapalm.

Le nombre total de départs en 2020 est de 99 personnes : 22% par licenciement, 6% par démissions et 72% pour d'autres raisons (majoritairement pour départ en retraite mais aussi décès, départs volontaires, désertions<sup>4</sup>, etc.)

#### f. Opportunités de formation : renforcement des capacités des employés

La Socapalm a mis un accent particulier sur la formation de ses collaborateurs car elle estime que le renforcement des capacités est essentiel à la sécurité de ses employés, à l'amélioration des pratiques, mais aussi à la motivation qui anime chacun d'eux.

Ainsi, de nombreuses formations ont été données en 2020, dans divers domaines, aussi bien en interne qu'en externe.

#### g. Adhésion syndicale et liberté d'association des employés

Les Comités de Santé et de Sécurité au Travail (CSST) de la Socapalm contribuent à la protection, à la santé et à la sécurité de ses employés.

Dans les villages de la plantation, compte-tenu des distances, il existe un sous-comité par village, constitué de toutes les composantes sociologiques du village : agent de sécurité, délégué du personnel, du chef du village, infirmier, etc.

La loi camerounaise permet aux travailleurs de créer ou d'adhérer librement au syndicat de son choix. A la Socapalm, les travailleurs sont affiliés aux principaux syndicats : CSTC, USLC, et CSAC.

Les travailleurs sont aussi représentés par des délégués du personnel qui se réunissent mensuellement avec la direction pour discuter de leurs requêtes.

---

<sup>4</sup> La Socapalm est un employeur non négligeable au Cameroun. De nombreux ouvriers, y décrochant leur premier emploi, ils y réalisent leur première expérience professionnelle au sein d'une grande entreprise. Malheureusement, il est fréquent que ces jeunes, peu familiarisés à l'environnement professionnel et habitués à une vision à court terme, désertent le travail une fois le premier salaire perçu, étant temporairement à l'abri financièrement.

### 3. Infrastructures à la disposition des employés

#### a. Au sein des villages

Une des conditions lors de l'embauche d'un salarié est de lui fournir un logement selon les normes réglementaires, c'est-à-dire un logement adapté à sa situation familiale, y compris cuisine et latrine.

La Socapalm compte 32 villages répartis sur les 6 sites et totalisant plus de 4 800 logements. Il existe un chef de camp dans chaque village qui veille, autant que possible, au maintien de l'ordre et de la propreté au sein de ce dernier.

Un accent particulier a été mis sur l'amélioration de l'environnement global des villages, par le ramassage des ordures, le tri sélectif des déchets et sur des expériences de compostage dans certains villages.



#### i. Infrastructures personnelles des employés

Les investissements conséquents se sont poursuivis en 2020 dans le cadre d'un plan global de construction de nouveaux logements en matériaux durables. En effet, la majeure partie du parc immobilier était en bois et vétuste. Ce plan s'étale encore sur 5 ans, sur tous les sites et comprend la réfection des logements, cuisines et latrines.

Des infrastructures collectives sont également prévues au sein des nouveaux villages construits, et ce, afin de subvenir aux besoins des populations : échoppes, forages d'eau potable (manuels afin d'offrir un accès à l'eau 24h/24), puits et un accès facilité à la scolarisation pour les enfants.

Aujourd'hui, les villages de la Socapalm sont en quasi-totalité alimentés en électricité via ENEO, la société nationale d'électricité.

En 2020, 134 logements ont été construits et 122 logements rénovés pour un montant total de 1 896 767 KFCFA.



## ii. Infrastructure de loisirs

La Socapalm a entrepris, dans le cadre de la protection de son environnement et de l'embellissement de ses villages, le reboisement des villages depuis plus de cinq ans.

Parallèlement, elle a également lancé la construction d'infrastructures sociales et sportives pour les employés. A ce jour, les plantations de Kienké, Eséka, Mbambou et Mbongo disposent de nouveaux clubs dans les « cités Cadres ».



## b. Investissements réalisés

En 2020, la Socapalm a investi pas moins de 2 424 762 KFCFA pour le développement et la construction de villages au sein de ses plantations, ainsi que pour d'importants travaux de réfection des bâtiments déjà existants.

### c. Mobilité

Depuis quelques années, la plantation de la Socapalm se dote, en partenariat avec des entrepreneurs locaux, de véhicules collectifs pour le transport des employés et de leur équipement : en moyenne trois véhicules de transport sont positionnés pour le personnel dans chaque division.



*Transport du Personnel, site d'Edéa*

En parallèle, pour les salariés de certaines catégories qui le souhaitent, la Socapalm facilite l'acquisition de motos ou vélos dits à gestion personnelle via des financements à taux d'intérêt nul.

## 4. Sûreté des personnes et des biens immobiliers

La sécurité des employés vivant dans les villages de la Socapalm, de même que la sécurité des infrastructures des plantations sont assurées par des sociétés de gardiennage et par des comités de vigilance composés et mis en place par les communautés riveraines des plantations en partenariat avec la Socapalm.

## 5. Santé : un levier de développement

Au 31 décembre 2020, 2 293 employés permanents de la Socapalm et leurs ayants-droits, ainsi que les 1 031 travailleurs temporaires et les 3 407 employés contractuels bénéficiaient d'une couverture médicale.

On estime qu'environ 14 000 personnes (travailleurs Socapalm et ayants-droits y compris) disposent, à ce jour, d'une couverture médicale et d'un accès aux soins via les structures de la Socapalm.

### a. Politique de santé

Tous les travailleurs de la Socapalm et leurs ayants-droits bénéficient d'une prise en charge totale (100%) de leurs soins par la Socapalm lorsque ceux-ci sont prodigués au sein des centres médicaux des plantations.

Et, lorsqu'un employé se rend dans un service médical externe ou spécialisé, l'entreprise prend en charge 80% des dépenses et l'employé 20%. Cette politique de santé permet aux employés et à leur famille d'accéder à des services de soins de qualité et souvent peu accessibles aux populations enclavées. Aussi, la Socapalm participe aux frais de transports des patients lors des consultations extérieures.

## b. Personnel et infrastructures

Le service médical de la Socapalm a un effectif global de 55 personnes : 6 médecins (les CMA de Douala et Dibombari se partagent un médecin qui travaille en alternance dans les sites suscités), 24 infirmiers diplômés d'État et infirmiers brevetés, 1 sage-femme et 24 personnes d'autres services (agents administratifs, commis de pharmacie, agents d'entretien, etc.).

En 2020, les services médicaux de la Socapalm ont effectué **54 386** consultations de salariés et de leurs ayants-droits, avec plus de 2 500 consultations faites aux riverains, 661 hospitalisations dans les plantations, 175 évacuations par ambulances vers des centres hospitaliers externes et 2 414 malades ont été référés à l'échelon supérieur, c'est-à-dire vers des médecins spécialistes.

En parallèle, la Socapalm a consacré en 2020 un montant de 849 705 376 FCFA aux soins médicaux :

- Remboursements des frais médicaux ;
- Fonctionnement des infrastructures médicales propres ;
- Transport des malades ;
- Soins médicaux internes et externes ;
- Secours portés aux accidentés ;
- Achat de médicaments ;
- Prévention sanitaire ;
- Gestion de la crise sanitaire de COVID-19.

Soins médicaux effectués (2020)								
	DG	Dibombari	Edéa	Eséka	Kienké	Mbambou	Mbongo	Total
Consultations	1 504	9 971	8 076	4 039	13 121	10 529	7 146	<b>54 386</b>
Hospitalisations sur site	0	176	159	139	80	47	60	<b>661</b>
Personnel Socapalm évacué	1	9	20	3	9	10	21	<b>73</b>
Ayants-droits évacués	0	9	13	6	9	4	7	<b>48</b>
Personnel hors Socapalm évacué	0	5	5	4	10	6	4	<b>34</b>
Externes évacués	0	2	1	0	7	2	8	<b>20</b>
Employés référés (Spécialistes)	85	240	227	188	251	267	353	<b>1 611</b>
Ayants-droits référés (Spécialistes)	64	178	107	54	42	148	78	<b>671</b>

## c. Prêts financiers aux employés (prêts médicaux)

Comme expliqué ci-dessus, lors d'hospitalisations ou de soins externes, la Socapalm prend en charge 80% du montant des frais médicaux. Par conséquent, si nécessaire et en cas d'urgence, et dans la mesure de ses moyens, l'entreprise assiste financièrement l'employé qui la sollicite.

#### d. Prévention, détection et traitement des maladies

La Socapalm s'attache depuis 2008 à organiser des campagnes de prévention sanitaire au sein de ses 32 villages.

Ces campagnes se sont articulées autour des mêmes thèmes que l'année précédente (eu égard du taux de prévalence), à savoir : la prévention des maladies diarrhéiques, les gestes d'hygiène domestique et communautaire, la prévention des maladies respiratoires, la lutte contre le paludisme, la lutte contre la malnutrition infantile et la lutte contre le VIH/SIDA.

Néanmoins, l'année 2020 ayant été perturbée en raison de la pandémie mondiale de COVID-19, le calendrier des sensibilisations a été étoffé pour répondre aux besoins et les actions menées au quotidien ont été multipliées.

Ainsi, en plus des sensibilisations citées précédemment, les équipes infirmières et médicales se sont mobilisées pour sensibiliser les populations à la situation sanitaire de façon régulière. De nombreuses séances se sont déroulées (et se déroulent encore actuellement) dans les villages, les différents départements, auprès des populations riveraines pour rappeler les gestes de bases et les bonnes pratiques à appliquer pour se prémunir contre le COVID-19, sans parler des dispositions mises en place pour prévenir et préserver au maximum la santé des différents groupes de populations gravitant dans les plantations, dans le strict respect des directives édictées par le Gouvernement camerounais :

- Mise en place de stations de lavage des mains avec du savon à différents points stratégiques : bureaux de l'administration, usine, centres médicaux, bureaux de divisions, etc. ;
- Dons de stations de lavage dans les villages riverains ;
- Mise en place de flacons de gel hydro alcoolique dans les bureaux ;
- Prise de la température à différents points stratégiques : entrée de l'usine, du centre médical, des bureaux, etc. ;
- Instauration du port du masque obligatoire au sein de l'entreprise ;
- Distribution de masques en tissus à tous les travailleurs : employés Socapalm, intérimaires et contractuels ;
- Distribution et réapprovisionnement régulier de masques chirurgicaux pour le personnel soignant ;
- Impression de plus de 1 000 supports de sensibilisation pour distribution et affichage dans les différents sites ;
- Désinfections quotidiennes, à base d'eau chlorée, des camions de transport du personnel, des centres médicaux, des usines et des bureaux ;
- Système de rotation revu pour le transport du personnel, dans la mesure du possible, afin de limiter le nombre de personnes transportées en même temps ;
- Nettoyage fréquent (3x/jour) de toutes les surfaces de contact : interrupteurs, poignées de portes, rampes d'escaliers, bureaux, etc.
- Les activités sportives ont été provisoirement arrêtées et les clubs de loisirs provisoirement fermés ;
- Les déplacements inter-plantations ont été restreints au plus haut de l'épidémie et les « visites » ont été limitées à ce qui ne pouvait pas être traité à distance ;
- Le personnel des centres médicaux a reçu des équipements de protection individuelle complets et les stocks sont réévalués régulièrement afin qu'ils puissent restés protégés ;

- Les rassemblements de plus de 10 personnes ont été évités durant une période. Les réunions ont eu lieu en comité restreint et en respectant les distances de sécurité ;
- Achat et stockage de plusieurs tonnes de denrées alimentaires pour se prémunir contre d'éventuelles pénuries et/ou d'augmentation des prix ;
- Plusieurs dépistages préventifs ont été organisés sur tous les sites, dès l'apparition de cas suspects et/ou si le besoin s'en faisait ressentir ;

Cela a permis, en plus de toutes les précautions d'usage déjà appliquées, de cibler davantage les actions à mener et d'éviter, sans aucun doute, la propagation du virus au sein de l'entreprise.



*Distribution de masques aux planteurs villageois, plantation de Dibombari*



*Campagne de dépistages au centre médical, plantation de Kienké*



*Installation de stations de lavage des mains dans les bureaux de Divisions, plantation de Kienké*



*Désinfection des camions de transport du personnel, plantation d'Edéa*



*Prise de la température à certains points stratégiques, ici, à l'entrée des bureaux de Direction de la plantation de Dibombari*

Au terme de l'année 2020, toutes catégories de population et tous sites confondus, la Socapalm n'a rencontré qu'un faible nombre de cas confirmés au COVID-19 présentant, pour la plupart, des symptômes mineurs et ne nécessitant pas une lourde prise en charge ni hospitalisation.

Rappelons enfin que, quel que soit le contexte, le COVID-19 ou les autres programmes de santé publique déjà existants, les activités sanitaires de la Socapalm se réalisent en collaboration étroite avec le MINSANTE, au travers des services de santé des districts : prévention, dépistage,

surveillance intégrée des maladies, traitement des maladies sous programmes (paludisme - VIH), etc.

#### e. Planning familial

La Socapalm possède au sein de chaque centre médical de ses plantations, un service de planning familial qui met à disposition un ensemble de moyens pour leur permettre d'espacer les naissances ou de se mettre à l'abri de grossesses non désirées. Ce service travaille, d'une part, en collaboration avec des centres de santé publics des villes ou arrondissements des sites, et d'autre part, en partenariat avec le réseau ProFam - ACMS (Association Camerounaise pour le Marketing Social), qui les approvisionne en moyens contraceptifs et prodigue des conseils aux femmes.



*Le planning familial « ProFam » est présent au centre médical du site de Mbongo*

#### f. Collecte de données médicales

Un système de statistiques médicales mensuelles est en place depuis quelques années et l'implémentation de l'outil « DHIS2 » au sein des 7 sites de la Socapalm est effective depuis début 2018. Ce programme permet une vision plus globale et plus précise des activités de santé au sein des plantations.

L'objectif visé est d'adapter les stratégies en place afin de les rendre encore plus efficaces face à certaines pandémies et autres maladies récurrentes, mais aussi en termes de sécurité au travail.

#### g. Préparation aux situations d'urgences

A la Socapalm, il existe différents types de situations d'urgence : les urgences médicales (qui sont gérées essentiellement par le département médical) et les urgences sécuritaires (pilotées par le directeur de plantation et les CHSE). Dans tous les cas, le médecin du travail et le responsable HSE travaillent en étroite collaboration pour la mise en place d'actions prévoyantes et correctives.

Dans le cadre de la pandémie de COVID-19, le département médical a coordonné la mise en place des actions préventives telles que la distribution des masques en tissu, la mise en place des stations de lavage, la désinfection des locaux et véhicules, mais, il a surtout pu compter (et cela se poursuit) sur la franche collaboration et l'implication de tous les autres départements,

permettant, ainsi, une lutte active contre l'épidémie et, probablement, la limitation de la propagation du virus au sein des différents sites.

## 6. Soutien à l'éducation et à la formation

### a. Politique d'éducation

L'éducation des jeunes étant l'assurance d'un développement durable des populations des régions, la Socapalm poursuit son appui financier et logistique aux divers établissements scolaires publics et privés présents au sein de ses plantations.

Répartition des élèves par établissements scolaires (2020)				
Plantations	Écoles maternelles	Écoles primaires	Lycées et collèges	Total
Dibombari	63	1 381	0	1 444
Edéa	245	1 766	0	2 011
Eséka	46	342	111	499
Kienké	198	1 850	1 107	3 155
Mbambou	115	712	226	1 053
Mbongo	98	1 087	727	1 912
<b>Total</b>	<b>765</b>	<b>7 138</b>	<b>2 171</b>	<b>10 074</b>

NB :

- Certains sites, dont Mbambou et Mbongo, ont connu un grand flux d'élèves, depuis 2018, provenant des régions anglophones suite aux conflits qui ont lieu actuellement dans ces régions.



### b. Infrastructures et personnel

Nombre d'écoles de la Socapalm (2020)							
	Dibombari	Edéa	Eséka	Kienké	Mbambou	Mbongo	Total
Maternelles	2	4	2	5	3	2	18
Primaires	6	6	4	10	3	6	35
Secondaires	0	0	1	3	1	2	7
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>60</b>

NB :

- Il est important de mentionner que certaines écoles n'accueillent pas d'enfants de travailleurs (directs et/ou indirects) mais sont mentionnées dans ce tableau car elles sont situées à l'intérieur des plantations et Socapalm apporte un soutien à ces structures de différentes manières : prise en charge des enseignants, construction/rénovation des locaux, don de matériel scolaire, etc.

- Le nombre d'écoles a légèrement augmenté par rapport à 2019 en raison de la création de certaines structures pour répondre aux besoins et, également, par la prise en compte des écoles soutenues par Socapalm au sein des plantations.

Encadrement scolaire de la Socapalm (2020)							
	Dibombari	Edéa	Eséka	Kienké	Mbambou	Mbongo	Total
Enseignants d'Etat	10	15	18	90	23	73	229
Enseignants de la Socapalm	25	24	0	18	12	12	91
Enseignants de l'APE <sup>5</sup>	7	9	19	38	14	33	120
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>48</b>	<b>37</b>	<b>146</b>	<b>49</b>	<b>118</b>	<b>440</b>
21% = proportion d'enseignants de la Socapalm							

Le taux d'encadrement moyen des écoles est bon : 25,78 élèves/enseignant en 2020.

Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, et compte tenu du déficit d'enseignants diplômés d'État assignés aux écoles de la plantation, la Socapalm prend en charge près de 21% de l'effectif total des enseignants.

Effectif enfants Socapalm/enfants intérimaires, contractuels et autres (2020)							
	Dibombari	Edéa	Eséka	Kienké	Mbambou	Mbongo	Total
Enfants d'employés de la Socapalm	505	408	50	1 084	453	766	3 266
Enfants d'employés intérimaires, contractuels, riverains ou non travailleurs	939	1 603	449	2 071	600	1 146	6 808
<b>Total</b>	<b>1 444</b>	<b>2 011</b>	<b>499</b>	<b>3 155</b>	<b>1 053</b>	<b>1 912</b>	<b>10 074</b>
32% = Proportion d'enfants de la Socapalm							

### c. Soutien financier et dons aux écoles

La Socapalm fait don de matériel didactique afin d'assurer les premières semaines de scolarité des enfants : un « paquet minimum » est offert aux écoles des villages riverains.



Remise de matériel didactique, Ecole Primaire de Bewolo, village riverain de la plantation de Dibombari

<sup>5</sup>APE : Association de Parents d'Elèves

### i. Prêts scolaires aux parents

Comme tous les ans, la Socapalm a proposé en 2020, à l'ensemble de ses équipes des prêts scolaires sans taux d'intérêt, remboursables sur 8 mois, pour un montant total de **175 816 000 FCFA**.

### ii. Transport scolaire des enfants

Tenant compte des niveaux scolaires des enfants et de leur lieu de résidence, la Socapalm est amenée à transporter certains élèves sur leur lieu de scolarité. En 2020, le coût pour le transport des élèves était de **209 087 259 FCFA**.

Autant que possible, la scolarité des enfants au sein des écoles localisées sur la plantation est privilégiée.

## 7. Micro-projets réalisés

Les micro-projets lancés depuis 2012, sont perpétués d'année en année. Ils ont également contribué, en 2020 et malgré le contexte particulier, à renforcer les bonnes relations que la Socapalm entretient avec les communautés.

Le système des concours annuels organisés par la Socapalm au sein de chacune de ses plantations pour primer les villages les plus propres et les maisons les plus propres est toujours opérationnel. L'objectif étant de sensibiliser les habitants au respect de l'environnement : ramassage des déchets, petites arborisations, et de rappeler l'adage suivant : « un habitat sain pour une vie saine ».

Enfin, le football étant roi au Cameroun, différents championnats intra-plantations ont lieu depuis quelques années.

2020 a vu se dérouler, pour la troisième fois, le tournoi « Palm'Foot », rassemblant les équipes championnes de chaque plantation le temps d'une journée avec, comme nouveauté cette année, l'organisation simultanée d'un tournoi de tennis. Cet événement s'est déroulé à la Kadji Sport Academy, un lieu parfait pour réunir joueurs et spectateurs. Aussi, dans un souci de sécurité et de respect des mesures en place face à l'épidémie de coronavirus, tous les participants ont été dépistés au préalable.

Chaque plantation avait mis des véhicules à disposition pour permettre à certains accompagnants de participer également à cette journée. L'idée est de permettre aux employés des différents sites de se rencontrer, d'échanger de façon plus informelle et détendue, et de renforcer l'esprit d'entreprise.





## 8. Objectifs et performance

L'ambitieux programme de construction de nouveaux logements de la Socapalm se poursuivra au même rythme qu'en 2020. Des logements existants en matériaux durables vont également être rénovés.

Afin d'éviter de longs et coûteux déplacements des patients de Mbongo et Mbambou vers les structures hospitalières de Douala, il est prévu une collaboration étendue avec le District de Santé en rééquipant les installations de centre de santé de Mbimbe.

La politique d'intégration des intérimaires aux effectifs permanents se poursuivra afin de compléter certains postes devenus vacants à l'huilerie depuis le départ à la retraite du titulaire, ainsi que l'encadrement des équipes du personnel sous-traitant au niveau agronomique.

Des exigences plus pointues ont été intégrées aux contrats des sous-traitants agricoles en matière de respect de la législation sociale.

La couverture maladie de leur assurance a été revue avec une prise plus importante (80%) et plus spécifique du secteur d'activité.

## V. Assurer la sécurité des employés

### 1. Système de management de la sécurité

La santé et la sécurité au travail font partie du quotidien de l'Entreprise. Elles sont donc naturellement au centre des préoccupations aussi bien des dirigeants que des salariés de la société. Il était donc important pour la Socapalm de formaliser ce système.

Cette année, l'évaluation des risques professionnels propres à chaque poste de travail a été réalisée à nouveau et un document unique pour chaque site est maintenant disponible. La mise en œuvre des recommandations découlant de cette évaluation est en cours.

### 2. Politique de sécurité et de santé au travail

La politique en matière de santé et de sécurité au travail axe son action sur la prévention.

Avec la pandémie de COVID-19, des actions préventives ont été mises en place afin de mener, autant que possible, les activités de l'entreprise sans risque de contamination ou propagation du virus.

Plusieurs dispositifs ont été mis en place dans l'ensemble des sites avec le concours du service médical (stations de lavage des mains, prise de température à l'entrée de différents postes, etc.).

Les comités de santé et de sécurité au travail ont, avec l'aide de l'équipe médicale et HSE, effectués des sensibilisations dans l'ensemble des services sur les risques et les mesures préventives liées à la pandémie COVID-19.

La signalisation à la sécurité a été renouvelée sur les sites, les aires de mélanges aménagées, des vestiaires et des douches pour les équipes en charge du traitement phytosanitaires ont été construits.

Un renforcement et une uniformisation des EPI spécifiques au traitement phytosanitaire a également été réalisé.

### 3. Comités de santé et sécurité au travail

Les Comités de Santé et Sécurité au Travail (CSST) sont installés dans l'ensemble des sites par le Délégué Départemental du Travail du département dans lequel se trouve la plantation afin de traiter, dans la mesure du possible, tous les problèmes ou risques liés à la santé et à la sécurité des travailleurs.

Concrètement, ces comités ont pour rôle d'analyser les causes de survenance d'un accident de travail, de proposer des actions correctives et de suivre la mise en œuvre des actions préconisées.

Ce comité est constitué d'un Président qui n'est autre que le Directeur de plantation, du Responsable des Ressources Humaines, du Chef du service administratif et comptable, du CHSE, du Médecin et des Délégués du personnel représentant le personnel de chaque service de l'Entreprise.

Les réunions de CSST se tiennent trimestriellement, en voici les résultats majeurs :

- Suivi des activités des sous-comités de santé et sécurité dans les différents villages des plantations afin de s'assurer de leur efficacité et du maintien de la propreté dans les villages ;
- Sensibilisation continue des travailleurs à la gestion des déchets ménagers dans leur village et sur leur lieu de travail ;
- Sensibilisation au port des EPI et au respect strict des instructions afin d'éviter les accidents de travail ;
- Demande de réhabilitation de certaines latrines au sein des villages des plantations.

#### 4. Analyse de risques

L'analyse des risques à la Socapalm s'effectue notamment aux postes de travail des salariés, mais consiste également en un contrôle du respect des consignes de sécurité dans le cadre de la démarche de Santé et Sécurité au Travail. Les principaux acteurs sont le responsable QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement), le médecin du travail et les représentants du personnel.



*Réunion CSST à la plantation de Dibombari*

En 2020, une évaluation des risques professionnels propres à chaque poste de travail a été réalisée par un cabinet externe et le plan de prévention qui en découle est mis en œuvre dans les différents sites. Ce cabinet a réalisé des formations sur l'analyse des risques au poste de travail par service. Cette évaluation a permis la mise à jour de la matrice des EPI et servira à mettre en place une fiche d'EPI par poste de travail. L'évaluation des risques est également faite en conformité avec les exigences réglementaires, de la norme ISO 14001 et la norme RSPO.

Les études des dangers ont été renouvelées en 2018 pour l'ensemble des sites. Le renouvellement de l'étude de danger de Dibombari a débuté en 2020 et est en cours de validation au niveau de l'administration. Ce renouvellement, permettra d'avoir un nouveau plan d'urgence à implémenter au niveau dudit site.

En 2020, la Socapalm a fourni des EPI pour un montant de **197 727 542 FCFA**.



*Equipements de protection pour les coupeurs : gants et protège faucille*

## 5. Programmes et plans (existants et développés cette année)

Afin de mieux prendre en compte les aspects HSE de son activité, la Socapalm a élaboré un programme de management environnemental. Le plan environnemental qui est en cours de mise à jour concernait les années 2019-2020. Le nouveau plan de management environnemental sera validé en 2021 pendant la revue de direction HSE et regroupera les nouveaux objectifs environnementaux de l'entreprise.

Un plan de gestion environnemental et social décliné en plan de travail annuel comme le recommande la réglementation concernée est aussi mis en œuvre.

Les actions entreprises pour la bonne marche de son système sont développées dans un tableau appelé « Tableau des non-conformités et actions correctives ». Ce tableau regroupe toutes les actions que l'entreprise doit réaliser : opérationnelles, recommandations ministérielles, exigences réglementaires et actions du plan de management environnemental.

## 6. Réalisations

Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de la santé et la sécurité au travail en 2020 :

- Contrôle des installations électriques ;
- Contrôle non destructifs des tanks et appareils à pression ;
- Vérification des appareils de levage deux fois l'an ;
- Cartographie du bruit et audiométrie des employés au sein des usines ;
- Formation en manipulation des produits chimiques et risques liés, en risques incendies ;
- Sensibilisation des employés ;
- Dératisation et désinsectisation des logements des travailleurs et bureaux administratifs ;
- Installation des lave-mains dans les différents services ;
- Distribution constante des masques de protection anti-Covid-19 et de gels hydro alcooliques.

## 7. Formation et Sensibilisation

Afin de poursuivre les efforts engagés depuis 2012, la Socapalm maintient son engagement QHSE en gardant la sécurité de ses travailleurs au centre de ses préoccupations.

Ainsi, l'entreprise continue les inductions HSE réalisées systématiquement à l'embauche ainsi que les sensibilisations sur les risques liés à l'activité. Pour le compte de l'année 2020, il y a eu **790** inductions HSE effectuées sur l'ensemble des plantations.

Des « minutes sécurité » sont également organisées au sein des différents services afin de sensibiliser le personnel aux thématiques d'actualités (santé, sécurité, environnement, prévention, etc.). En 2020, **1 162** minutes HSE ont été dispensées.

Un plan de formations propre à chaque site est élaboré et ce, en plus du plan de formations dites « obligatoires » pour l'ensemble des sites. Ce dernier étant établi par l'assistante chargée de l'environnement et de la qualité (ACEQ).



*Formation au montage/démontage d'un roulement, site de Kienké*

En 2020, les travailleurs ont également suivi des formations d'une ou plusieurs journées, dans divers domaines, autres que les séances courtes de sensibilisation (minutes sécurité et inductions). Avec notamment une formation en sécurité incendie, en audit interne ISO 14001 et sur la norme ISO 14001: 2015.

Formations et sensibilisations (2020)		
Type de formations	Séances dispensées	Personnes formées
Sensibilisations à la santé	32	5 309
Sensibilisations à l'environnement	44	280
Gestion des produits chimiques, utilisation et stockage	9	1 107
Gestion des déchets	9	1 822
Formation pratique sur les opérations en usine/huilerie	13	712
Normes ISO, RSPO...	1	31
Premiers secours et plan d'urgence	2	36
Equipements de Protection Individuelle et formation à la sécurité	25	2 231
Inductions SSE (Santé, Sécurité et Environnement)	8	16
Minutes HSE	1 162	26 201
Autres	9 943	30 206
<b>Total</b>	<b>2 299</b>	<b>67 951</b>

Remarque :

Certains travailleurs ont participé à plusieurs formations. Raison pour laquelle les chiffres sont parfois très élevés par rapport au nombre d'employés que compte la Socapalm.

## 8. Surveillance médicale

En 2020, les médecins des plantations ont fait passer à l'ensemble du personnel de la Socapalm, des visites systématiques annuelles.

Dans le même temps, des visites médicales d'embauche en vue de la validation de l'aptitude à travailler des nouvelles recrues ont été effectuées sur les 148 personnes recrutées, ainsi que sur tout le personnel des entreprises de sous-traitance et les travailleurs intérimaires.

Les visites de reprise de travail après des repos maladie ainsi que des consultations médicales ont été effectués pour les employés concernés.

## 9. Monitoring

La Socapalm veille à ce que les règles de sécurité et de santé établies au sein de l'Entreprise soient respectées par tous. Elle prend toutes les mesures de prévention des risques nécessaires, en informant et formant ses salariés sur la nature de ces risques.

Un contrôle des procédures opérationnelles est mis sur pied afin de garantir le respect des règles prescrites par l'entreprise.

## 10. Nombre d'accidents (perte supérieure à un jour)

Au fil des années, les CHSE présents sur chaque site, en collaboration avec tous les autres départements, renforcent l'outil de surveillance et de traçabilité des accidents de travail. Le but premier est d'avoir une vision claire et précise du type d'accidents rencontrés afin de pouvoir mettre les actions correctrices appropriées en places.

En 2020, concernant les employés permanents Socapalm, 210 accidents de travail ont été enregistrés dont 47 accidents avec arrêts supérieurs à un jour d'arrêt, et aucun décès.

Les types d'accidents couramment enregistrés à la Socapalm sont : Contacts oculaires avec des matières dangereuses et les chutes sur le même niveau (trébuchements, glissages).

## 11. Taux d'accidents par 200 000 heures de travail

Le taux d'accident par 200 000 heures de travail et pour 100 employés (directs et indirects) est de 11.14.

## 12. La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement (formations, audits)

Les conventions d'Entreprise et/ou contrats établis entre les sous-traitants et l'entreprise précisent l'ensemble des règles HSE adoptées et à respecter par la Socapalm. Ces règles sont expliquées aux sous-traitants avant la signature des conventions par les deux parties et ce, quel que soit le domaine d'activité.

Chaque employé sous-traitant et travailleur intérimaire est induit en matière de santé, sécurité et de protection de l'environnement au sein du site. L'induction aborde les risques identifiés dans le département où sa prestation aura lieu, les mesures préventives à prendre afin d'éviter un accident : port obligatoire des EPI, respect des équipements de protection collectifs, consignes et instructions HSE, non-utilisation des produits chimiques dangereux et interdits

d'utilisation, etc. Pour ce dernier point, la liste des produits chimiques est demandée et contrôlée ainsi que les fiches de données de sécurité de ces produits.

### 13. Evolution dans le temps

Blessures et décès professionnels (2020) - Tous travailleurs confondus			
Accidents du travail	Désignation	2019	2020
Nombre d'accidents mortels	Nombre de décès	1	0
Nombre d'accidents non mortels	Nombre d'accidents du travail	796	210
	Total d'heures travaillées	10 118 329	10 822 200
	Nombre de journées perdues	2 099	1 739
Taux d'accident par 100 employés	Nombre d'accidents (y compris mortels)/total d'heures travaillées * 200 000	15,75	11,14
Taux de jours perdus par 100 employés	Nombre de journées perdues/total d'heures travaillées * 200 000	41,49	61,57

### 14. Objectifs pour l'année prochaine

La Socapalm envisage de poursuivre ses actions en mettant en œuvre les objectifs suivants :

- Disposer d'un plan de prévention au poste de travail dans l'ensemble des sites ;
- Veiller à l'application de la matrice des EPI aux postes de travail, avec un accent particulier sur le respect de fréquence de distribution ;
- Mobiliser l'ensemble du personnel à la prévention des risques ;
- Élaborer un plan triennal pour les formations HSE et autres types de formations en vue d'assurer un suivi plus rigoureux ;
- Passer l'audit de suivi n°1 ISO 14001: 2015 et maintenir le certificat ;
- Être certifié RSPO P&C 2018 dans l'ensemble des sites.

## VI. Gestion des ressources naturelles

### 1. Système de gestion de l'environnement

La certification ISO 14001:2015 a été obtenue en 2019, faisant ainsi de la Socapalm une des premières entreprises au Cameroun à obtenir ce certificat. Les efforts se sont poursuivis en 2020 pour maintenir cette certification.

### 2. État des certifications en cours

La Socapalm a activement engagé son processus de certification RSPO en effectuant un premier audit à blanc courant, 2020 ; sur deux des six sites (Mbongo et Mbambou). L'audit en vue de la certification RSPO est prévu pour janvier 2021 pour ces deux premiers sites et se poursuivra sur l'ensemble des plantations dans le courant de l'année.

Pour s'y préparer, des formations sont données régulièrement pour permettre aux travailleurs de s'adapter aux normes demandées. Des audits internes, sont également faits régulièrement sur tous les sites par les correspondants HSE/RSPO de chaque site.

L'audit de suivi n°1 ISO 14001:2015 aura lieu dès la fin mai 2021. Des actions d'amélioration continue sont en cours de mise en œuvre dans les différentes plantations.

### 3. Politiques

La politique HSE ainsi que la politique de gestion responsable du Groupe Socfin sont implémentées au sein de la Socapalm. Plusieurs autres politiques dans le cadre de la certification RSPO, ont été élaborées et la sensibilisation sur ces dernières est faite pendant les minutes HSE de chaque service.

De ce fait, des mesures pour le respect des engagements évoqués dans ces politiques sont prises à travers plusieurs surveillances et mesures.

#### a. Eau

Volume total d'eau prélevé par source en m <sup>3</sup> (2020)	
Eau de surface et des rivières	254 081
Nappe phréatique	602 180
Eaux de pluie collectées et stockées par la Socapalm	0
Eaux usées d'une autre entreprise	0
Eau de distribution	0
Normes, méthodologies et hypothèse utilisées : compteur volumétrique	

Sources principales d'approvisionnement en eaux (2020)					
Sources d'approvisionnement	Nombre (utilisation huilerie)	Volume de la source prélevé (en m <sup>3</sup> )	Valeur ou importance de la source d'approvisionnement en eau pour les communautés locales ou autochtones	Valeur en termes de biodiversité	Aire protégée (oui/non)
Nappes phréatiques	7 forages (Dibombari, Mbongo, Mbambou, Eséka, Kienké)	602 044	/	/	Non
Rivières	3 (Edéa, Kienké, Mbambou)	231 482	Pêche, usage domestique (baignade, vaisselle, lessive...)	/	Non
Normes, méthodologies et hypothèses utilisées : compteur volumétrique, l'observation					

### b. Protection du sol

La Socapalm s'est engagée à ne planter dans aucune zone à risque (bas-fond). De plus, seuls des produits homologués par le ministère de l'Agriculture sont utilisés, et ce, de façon rationnelle et en très faibles quantités pour assurer la préservation des sols. Tous les déchets plastiques sont récupérés et recyclés.

Des bacs de retentions fixes dans les magasins et point de stockages des huiles usagées et des aires de mélanges pour le traitement chimique ainsi que les décanteurs/séparateurs sont mis en place afin d'éviter toute pollution du sol.

### c. Gestion des déchets

La récupération puis le stockage des déchets avant traitement sont entrés dans les mœurs au fil des années. Une liste des entreprises agréées et habilitées à récupérer les déchets en fonction des catégories est mise sur pied par l'entreprise.

La majorité des déchets est issue des huileries et de la plantation. Ces résidus de production sont valorisés comme suit :

- Effluents liquides :

Les effluents liquides sont traités par un système de lagunage sur tous les sites.

Sur les 6 sites, trois déversent déjà des effluents traités dans l'environnement : Mbambou, Edéa et Kienké, les autres bassins de lagunage n'étant pas encore remplis.

Le volume total des rejets d'effluents du process déversé dans les lagunes est de 591 217 m<sup>3</sup> pour l'année 2020 sur l'ensemble des sites.

- Déchets non dangereux :

Il s'agit de : pneus, ferrailles, plastiques, verres, rafles, boues, coques, fibres. Ils sont d'abord stockés dans les déchèteries pour être ensuite recyclés ou collectés par des entreprises agréées.

En 2020, près de 249 944 kg de déchets non dangereux ont été vendus ou remis aux collecteurs agréés.

Les rafles et les boues sont épandues dans les champs. Elles sont revalorisées comme apports organiques. Les déchets issus du tri dans les campements (déchets ménagers), les biodégradables sont utilisés comme compost par le personnel et les non biodégradables transférés à la déchèterie de l'entreprise pour une élimination par des prestataires agréés.

Les fibres et les coques sont utilisées comme combustibles dans les chaudières produisant de l'énergie verte sur l'ensemble des sites.

- Déchets dangereux :

Il s'agit ici des huiles usagées, filtres à huile et à air, déchets d'équipements électroniques et électriques, déchets médicaux et produits chimiques périmés, etc. Ces déchets sont eux aussi remis à des collecteurs agréés ayant un permis environnemental pour la collecte, le transport et le traitement de ces types de déchets. Un certificat de destruction des déchets est remis après traitement desdits déchets.

Comme le montrent ces chiffres, la majorité des déchets solides et liquides produits par les huileries et les garages est actuellement recyclée et/ou traitée selon des méthodes appropriées.

#### d. Protection et amélioration de la biodiversité

Les zones de bas-fonds et d'affleurements rocheux, où l'on peut s'attendre à une plus grande biodiversité, sont préservées afin de créer des poches de conservation de la biodiversité. La mise en service des bassins de lagunage permet quant à elle la préservation des eaux de surface et la régénération de la végétation aquatique et riveraine.



#### e. Emissions atmosphériques et air ambiant

Les analyses de rejet de fumées ont été réalisées par le cabinet CAP Développement, agréé par le ministère de l'industrie.

Les huileries génèrent des fumées qui sont analysées semestriellement.

Si ces résultats ne sont pas satisfaisants, des mesures correctives sont prises pour améliorer la combustion. Les analyses réalisées courant du mois de novembre et les résultats obtenus sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Analyses de rejet des fumées des chaudières (2020)								
Paramètres	Unité	Valeurs limites NC	Chaudière Mbongo	Chaudière Eséka	Chaudière Dibombari	Chaudière Kienké	Chaudière Edéa	Chaudière Mbambou
SO2	mg/m <sup>3</sup>	200	26,5	0	0	4	0	12
NOx	mg/m <sup>3</sup>	600	49	160,5	87	195,5	1233	70,5
Poussières	mg/m <sup>3</sup>	50	31,5	39	44	43	42	39
CO	mg/m <sup>3</sup>	200	17	111	138	141,5	144	129,5

NB : La technique d'analyse des fumées utilisée en 2020 est la même que celle de 2019.

Les employés ont été une fois de plus sensibilisés sur la conduite à tenir avec une chaudière afin d'éviter un dégagement anormal de fumées dans l'environnement.

En 2020, les résultats sont assez satisfaisants.

#### f. Matières consommées

La Socapalm a mis en place une stratégie de suivi et réduction des consommations de produits chimiques au sein de tous ses sites.

Des procédures, consignes et instructions sont écrites, diffusées et expliquées aux employés à cet effet. Pour la consommation des engrais, une étude préalable est effectuée afin de déterminer la quantité exacte d'engrais dont le sol a besoin pour enrichir le palmier. Le dosage des quantités prescrites dans les procédures est suivi rigoureusement et respecté par le personnel en charge.

En ce qui concerne le carburant, un suivi strict et rigoureux est mis en place à l'aide d'un tracking depuis la station de distribution en passant par le service transport, le département technique et la comptabilité de chaque site. Si des dérives sont constatées, une investigation est menée afin de comprendre la cause et prendre des actions correctives puis préventives à cet effet.

#### g. Énergie

La Socapalm est alimentée par trois sources d'énergie :

- L'énergie produite par la compagnie d'électricité locale ENEO : environ 2 028 349 KWh consommés en 2020 sur l'ensemble des sites ;
- Les groupes électrogènes en cas de coupures d'électricité, d'incapacité d'approvisionnement par ENEO ou par la turbine : 14 200,33 litres de gasoil en moyenne par mois sur l'ensemble des sites ;
- L'énergie produite par les turbines pendant l'usinage : 10 672 828 KWh pour la Socapalm. Les turbines sont alimentées avec les fibres et coques provenant de l'usinage des régimes.

#### h. Prise en compte des impacts sur le changement climatique

Le remplacement des anciennes chaudières des huileries de la Socapalm, par de nouvelles installations avec un meilleur système de combustion, permettra progressivement une diminution significative des principaux gaz polluants et des fumées à forte charge de poussière.

Les gaz de climatisation à gaz prohibés sont interdits d'achat comme l'indique le plan de management environnemental. Dans le but de se mettre en conformité face à cette

règlementation, l'entreprise maintient sa politique de remplacement progressif des climatiseurs contenant des gaz prohibés « Tout remplacement de climatiseur est systématiquement effectué par ceux avec gaz homologués ».

#### **i. Préservation des Hautes Valeurs de Conservation et forêts à Haut Stock de Carbone**

Les rapports finaux d'identification des zones HVC sont presque achevés. Cela fait, un plan de gestion des zones HVC sera établi et suivi pour chaque plantation Socapalm, afin de préserver et d'améliorer celles-ci.

Socapalm a d'ores et déjà publié sa politique HSE dans laquelle son engagement dans la préservation des zones HVC et des forêts HSC est mentionné. Cette politique fait l'objet de sensibilisations régulières pour tout le personnel.

### **4. Évaluations d'impact environnemental**

Le système de management environnemental repose sur les exigences des normes ISO 14001:2015 et privilégie la prévention. Cette prévention nécessite une évaluation des risques qui se fait de manière permanente afin de réduire l'impact des activités sur l'environnement. Afin d'atteindre cet objectif, différentes mesures ont été prises telles que :

- Le dallage des aires de distribution des produits pétroliers ;
- La mise en place de moyens de rétention pour le stockage de produits chimiques ;
- Les analyses semestrielles des rejets d'eau et des émissions de fumées des chaudières ;
- La planification des réactions en situation d'urgence environnementale, etc. ;
- Des sensibilisations et formations sur les mesures de réduction voire d'élimination des impacts environnementaux significatifs liés aux activités de l'entreprise, etc.

### **5. Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone (HCV-HCSA)**

Comme le prévoient la politique de gestion responsable de Socfin, ainsi que les principes et critères RSPO, Socapalm s'engage à préserver les zones HSC/HVC. De ce fait, les études d'identification des zones HVC ont eu lieu sur les plantations de Mbambou, Kienké et Edéa en 2019. En 2020, les études se sont poursuivies dans les sites de Mbongo et Dibombari.

Sur l'ensemble des sites Socapalm, les palmiers proches des cours d'eau (zones ripariennes) ont été identifiés et matérialisés en vue d'une réhabilitation vers une zone HVC.

Un suivi rigoureux de ces zones est mis en place afin de veiller au respect des procédures mises sur pied. Des sensibilisations à ce sujet sont données aux employés manipulant les produits chimiques afin qu'ils observent strictement les procédures de gestion de ces zones.



## 6. Non-conformités environnementales

Deux inspections réglementaires annuelles ont lieu au sein de chaque site et sont faites par des inspecteurs assermentés par l'État (ministère de l'environnement, de l'eau, de l'industrie, de l'Agriculture et parfois du travail).

En 2020, compte-tenu de la situation sanitaire, les inspections conjointes n'ont pas eu lieu au sein des sites. La Socapalm n'a reçu aucune sanction pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement.

## 7. Programmes et plans

Le plan de management environnemental est issu de l'analyse environnementale des sites, des exigences du Groupe et des exigences légales et, il traite notamment de :

- La pollution des sols ;
- La pollution des eaux ;
- La diminution des ressources naturelles (consommation en eau, énergie électriques, consommables) ;
- La pollution de l'air ;
- La gestion des sous-traitants ;
- La gestion des déchets.

## 8. Réalisations

Afin d'optimiser les ressources naturelles, une priorité a été donnée aux réalisations suivantes en 2020 :

- Mise en place d'un piézomètre ;
- Vidange des fosses septiques ;
- Construction de nouvelles latrines dans les villages ;
- Construction et entretien des forages ;
- Embellissement des bureaux des divisions par la plantation d'arbres et de fleurs ;
- Constructions des logements pour les employés ;

- Mise en place d'un système de recirculation interbassins des eaux de la lagune de Mbambou ;
- Construction d'un décanteur/séparateur au niveau de la station de distribution de carburant du site d'Eséka ;
- Constructions des aires de mélange dans les sites de Mbongo, Mbambou et Eséka ;
- Curage des boues dans les bassins de lagunage des sites de Mbongo et de Mbambou ;
- Traitement des boues issues du l'huilerie ;
- Amélioration de l'incinérateur des déchets de Kienké ;
- Agrandissement du décanteur/séparateur du garage d'Edéa ;
- Installation des aérateurs dans la lagune d'Edéa ;
- Mise en place des systèmes de compostage dans les villages de travailleurs dans l'ensemble des sites ;
- Analyse des eaux, des fumées des chaudières et incinérateurs, de l'air ambiant et du bruit ;
  - Construction des vestiaires et douches pour herbicideurs dans les divisions.



*Traitement des boues à la sortie de l'huilerie, plantation de Mbambou*

## 9. Formations

Comme dans les années antérieures, la Socapalm poursuit son travail d'implication de l'ensemble des collaborateurs dans la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) par la sensibilisation et la formation des employés, mais aussi par la communication tant en interne qu'en externe.

Les formations dispensées portent essentiellement sur des cycles de perfectionnement de courte durée, touchant différentes disciplines telles que :

- La santé au travail ;
- Les systèmes de management et audits HSE ;
- Les impacts environnementaux liés à l'activité de la Socapalm ;

- Les techniques de lutte contre l'incendie ;
- L'utilisation des produits chimiques.

L'uniformisation, l'organisation, la systématisation et la généralisation du reporting sont autant de moyens d'information et de communication HSE, ils font partie intégrante de la démarche d'amélioration continue de l'entreprise.

## 10. Monitoring

Dans le cadre du système de management environnemental, des inspections mensuelles sont réalisées par les coordinateurs HSE et des audits internes réalisés par l'ACEQ et une consultante externe. Ces NC (Non-Conformités) sont immédiatement traitées si elles n'engendrent aucun coût, par contre, si, des investissements doivent être réalisés, les NC seront résolues dans les jours à venir. Des plans d'actions correctives sont mis en place et un suivi spécifique est réalisé par le responsable de l'action.

## 11. Nombre d'accidents environnementaux (détails)

Durant l'année 2020, 77 accidents/incidents environnementaux ont été recensés pour l'ensemble des sites.

Une réduction du nombre d'accidents/incidents environnementaux est observée cette année, ceci, grâce aux sensibilisations qui ont été accentuées à travers les minutes HSE et aux actions préventives mises sur pieds courant l'année 2020.

Des mesures correctives sont prises à chaque cas d'accidents/incidents environnementaux observés. Les mesures préventives suivantes demeurent disponibles :

- les kits de déversement sont toujours disponibles sur les lieux de stockage des produits liquides ;
- les bacs de retentions dans les aires de stockage ont été installés ;
- les sensibilisations sur les feux villageois et brulages de champs personnels ;
- les simulations de situations d'urgence.

## 12. Taux d'accidents environnementaux pour 200 000 heures de travail

Le taux d'accidents environnementaux est de 1,42.

## 13. Suivi des incendies

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nombre d'incendies	3	3	1	1	0	2	1	2	1	1	1	1

Des sensibilisations sur la non-utilisation du feu en plantation ont été faites. Des équipes de garde incendie ont été mises sur pied afin de limiter au maximum ce type d'incidents.

## 14. Évolution dans le temps

Le nombre d'accidents environnementaux diminue car les sensibilisations ont été renforcées et les simulations aux situations d'urgences ont été suivies. Des mesures correctives et préventives sont directement mises en place : maintenances préventives, sensibilisation et formation du personnel.

## 15. Relations avec le gouvernement/les administrations

Le respect de la réglementation en vigueur est l'une des exigences de la norme ISO 14001:2015.

Par ailleurs, les différentes administrations locales (MINADER, MINEPDED, MINMIDT, MINCOMMERCE, MINSANTE, etc.) effectuent, deux fois par an, des inspections réglementaires sur l'ensemble des activités de la Socapalm. Ces visites sont sanctionnées par des rapports avec diverses recommandations à mettre en place : plan d'actions en fonction des ressources.

## 16. Aspects environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement (formations, audits, etc.)

Avant le démarrage d'un chantier, une analyse des risques liés à l'activité est faite par l'entreprise sous-traitante et est envoyée au chef du département technique et au CHSE afin que les mesures nécessaires soient prises en interne.

## 17. Objectifs pour l'année prochaine

En plus de l'amélioration continue de son système de management, la Socapalm a pour objectif HSE en 2019 de :

- Maintenir sa certification ISO 14001:2015 ;
- Poursuivre l'implémentation de la démarche de certification RSPO ;
- La maîtrise de des impacts environnementaux, entre autres, l'optimisation de la gestion des effluents des lagunes ;
- Maintenir le respect des exigences légales avec la mise à jour des registres d'études au poste de travail (document unique) dans l'ensemble de ses sites ;
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) ;
- Optimiser au maximum l'utilisation des ressources naturelles ;
- Avoir une meilleure comptabilité des déchets à l'entrée de la déchèterie ;
- Implémenter le tri des déchets ménagers sur l'ensemble des villages Socapalm.

Enfin, l'objectif de la Socapalm est également d'augmenter sa communication envers ses parties prenantes via l'établissement d'un planning de consultations transparent et régulier dans chacun de ses sites (mensuel avec les sous-traitants, mensuel avec les PV, trimestriel avec les communautés, hebdomadaire avec les travailleurs, etc.).

## VII. Contribution au développement local

### 1. Partenaires locaux

La Socapalm s'efforce de maintenir et d'améliorer les relations avec les communautés en s'employant d'années en années à contribuer au développement économique et social des régions dans lesquelles elle est implantée.

#### a. Sous-traitants

Pour participer efficacement au développement économique des communautés riveraines, la Socapalm accompagne et soutient les entreprises de sous-traitance en nouant des partenariats avec ces dernières. Elle contribue ainsi à créer ou à préserver les emplois des riverains.

Le recours aux Très Petites Entreprises (TPE) employant principalement des riverains ainsi que le recrutement par la Socapalm de candidats natifs de la localité où elle est implantée, contribue également à renforcer davantage ses relations de bon voisinage.

Aussi, lors des recrutements, la Socapalm donne la priorité, à compétences égales, aux candidatures émanant de personnes riveraines.

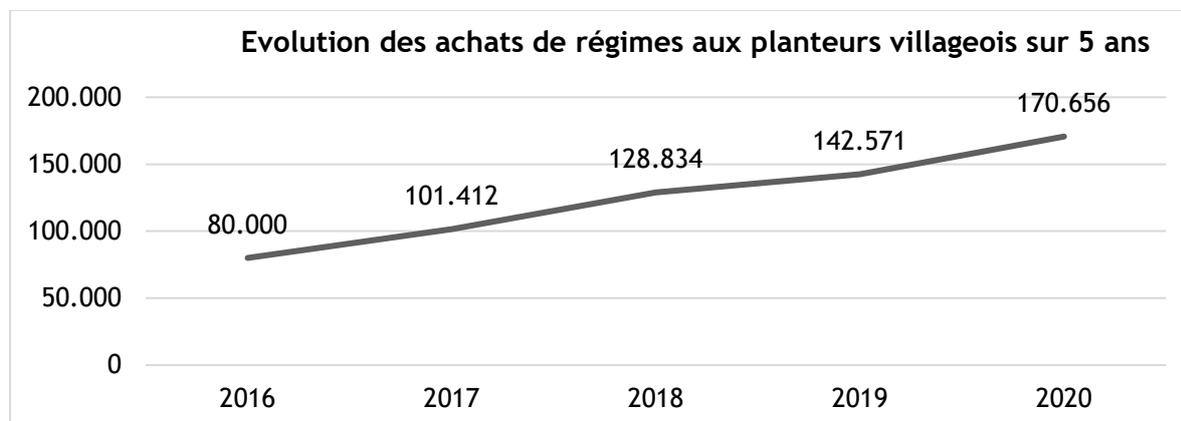
#### b. Planteurs villageois

Les planteurs villageois, riverains de l'entreprise, sont encouragés à livrer leurs productions aux sites de production de la Socapalm.

Un partenariat existe alors entre les entités, par le biais de la collecte des régimes des planteurs, la mise en place ou la réhabilitation de pistes agricoles, une assistance technique agronomique, la fourniture d'outils agricoles ou d'engrais à la demande et, bien entendu, le paiement selon un prix progressif des productions.

Les volumes achetés en 2020 sont de **170 656** tonnes de régimes pour un montant global de **10 871 740 259** FCFA.

On notera aussi une progression constante des volumes achetés d'année en année.



#### c. Plan d'engagement avec les parties prenantes

La Socapalm tient compte, dans le cadre du partenariat gagnant-gagnant avec les ONG (Organisations Non-Gouvernementales), les GICs (Groupement Inter Communautaire) et les

communautés locales, de leurs implications effectives dans des projets. Ces derniers sont très souvent consultés ou même invités à prendre part aux réunions organisées par l'entreprise ou par les Autorités départementales.

## **2. Plans de développement communautaire**

La Socapalm accorde des appuis financiers ponctuels et logistiques aux fêtes traditionnelles dans les communautés villageoises. Ces sommes permettent l'organisation d'évènements et le développement social des communautés.

La Socapalm participe au développement économique à long terme des communautés riveraines de ses plantations, et notamment par l'achat des régimes aux planteurs villageois, comme expliqué plus haut.

## **3. Relations de bon voisinage avec les populations voisines**

La Socapalm est partie prenante des plateformes tripartites permanentes de dialogue entre ses plantations, les riverains desdites plantations et l'État du Cameroun. Au cours de ces plateformes les préoccupations portées par toutes les parties prenantes, et les résolutions ou recommandations envisagées sont abordées et consignées dans des rapports et, suivies par l'État du Cameroun qui y joue un rôle « d'arbitre ».

L'ensemble des comptes rendus des réunions sont disponibles auprès de l'administration et des bureaux de direction des plantations.

Leurs créations :

1. Edéa : 12 avril 2013 ;
2. Mbongo/Mbambou : 23 septembre 2015 ;
3. Kienké : 14 septembre 2016 ;
4. Dibombari : novembre 2016 (1<sup>ère</sup> convocation) ;
5. Eséka : 7 août 2018.

En 2020, 6 réunions tripartites se sont tenues sur les différents sites.

### **a. Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés**

L'accès gratuit des riverains aux services médicaux de la Socapalm qui, bien que n'étant pas des hôpitaux (centres de santé du travail), interviennent dans les cas d'urgences et assure les premiers soins.

Un peu plus de 2 400 cas, riverains et autres personnes n'appartenant pas à la Socapalm, ont bénéficié des soins de premier secours dans les centres médicaux ou dans les postes de secours.

Au niveau du système scolaire, aucune discrimination n'est faite entre les enfants de travailleurs Socapalm et ceux des communautés riveraines.

D'ailleurs, l'école primaire du village riverain d'Ongue a reçu le soutien de la Socapalm avec la construction de nouveaux bâtiments pour y accueillir les élèves.



*Construction de trois bâtiments pour l'école publique du village riverain d'Ongue, plantation d'Edéa*

### **b. Approvisionnement en énergie et en eau**

La Socapalm a facilité, en 2020, la rénovation du réseau électrique dans différents villages, ainsi que la construction de 19 points d'eau potable dans les villages des plantations et villages riverains et la rénovation d'un château d'eau, en plus de l'entretien régulier des autres points d'eau déjà existants dans les villages.



*Construction d'un point d'eau dans le village de Mbongo, plantation de Mbongo*

### **c. Ouverture et entretien des routes**

La Socapalm entretient les routes et pistes principales afin de faciliter la circulation des populations et des biens de consommation produits par ces dernières sur toutes les plantations.

En 2020, un montant de **335 165 744 FCFA** a été consacré à la création et à l'entretien des routes nationales ou voies d'accès aux villages riverains, ainsi que pour construire et réhabiliter les ponts se trouvant sur ces dernières.



#### d. Dons

Afin d'entretenir de bonnes relations avec les communautés riveraines, la Socapalm reste attentive aux besoins de ces dernières.

Ainsi, la Socapalm a notamment pris en charge, en 2020, les travaux d'adduction d'eau dans le village riverain de Mbimbe.

Aussi, au vu de la situation sanitaire actuelle, la Socapalm a distribué et installé, en partenariat avec l'ONG African Action on AIDS, 200 stations de lavage des mains et elle a offert des savons dans les villages riverains, tous sites confondus, et plus de 100 stations dans toutes les écoles situées à proximité des sites.

Outre l'appui matériel, ces rencontres sont surtout l'occasion d'ouvrir et maintenir le dialogue, d'échanger sur les préoccupations des uns et des autres, de se rapprocher.



Remise et installation de stations de lavage aux villages riverains et aux écoles de toutes les plantations

## 4. Partenaires dans des projets de développement local

### a. Avec les populations

Les plantations créent des partenariats « publics-privés » avec des organismes, notamment avec l'IECD<sup>6</sup>, afin d'apporter une contribution au développement socio-économique local.

Ce soutien, tant sur le plan humain, matériel que financier, a pour objectif d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes ruraux des zones d'activités de la Socapalm et, ainsi, de les accompagner vers des emplois entrepreneuriaux (production agricole, petit élevage, artisanat, transformation...).



Le diplôme fourni à la fin du cursus est maintenant reconnu par le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP). Les élèves diplômés peuvent être orientés vers un centre AFOP<sup>7</sup> afin de poursuivre leur formation agricole.

<sup>6</sup> IECD : Institut Européen de Coopération et de Développement : [www.iecd.org](http://www.iecd.org)

<sup>7</sup> AFOP : Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.

En septembre 2020, 7 élèves ont entamé leur 1<sup>ère</sup> année à l'EFA de Kienke. Des actions de sensibilisation sont menées régulièrement afin de promouvoir cette filiale éducative en espérant pouvoir développer davantage l'école et accueillir plus d'élèves à la rentrée 2021.



*Elèves de l'Ecole Familiale Agricole de Kienké et leur éducateur*

## 5. Protection des populations autochtones

Au Cameroun, environ 6 000 pygmées Bagyelis et Bakola vivent sur un territoire de près de 12 000 km<sup>2</sup> dans la partie méridionale du pays.

La culture Bagyeli est principalement basée sur ses rapports avec la forêt. Ils y chassent et pêchent, y coupent du bois leurs maisons, y cueillent des fruits et des feuilles et y récoltent du miel. Aussi, pour les pygmées « la forêt est le lieu des esprits de la nature qui veillent sur eux, les protègent ou, au contraire, les punissent ». Ces derniers, par leurs pratiques en forêt, sont réputés par leur sens de protection de la biodiversité : ils ne prélèvent que ce dont ils ont besoin sans détruire la faune et la flore permettant ainsi à la nature de se régénérer. Malheureusement leur mode de vie protégeant la biodiversité n'est pas à leur avantage parce que les lois ne reconnaissent pas leur façon de mettre la terre en valeur (pas de constructions en matériel définitif, absence de plantation, etc.).

Une communauté Pygmée, composée de 5 villages, vit à proximité de la plantation de Kienké.

Cette dernière tente de jouer un rôle dans l'intégration des Pygmées, en leur facilitant l'accès aux soins de santé et en améliorant l'accès à la scolarisation des plus jeunes : dotation de matériel didactique, de tenues scolaires (uniformes), de tables-bancs, réfection de leur salle de classe, etc. en prenant en charge le salaire des enseignants et depuis quelques temps par le recrutement en tant qu'employé du leader du Kilombo à la plantation de Kienké.

Un accès à l'éducation les aidera à mettre en place des pratiques de préservation de leurs forêts et des connaissances nécessaires pour se protéger des maladies infectieuses que le monde extérieur pourrait leur apporter et que la forêt ne peut guérir.

Un cadre d'échange et de dialogue a été instauré avec les Pygmées de Kilombo surtout grâce à la facilitation de l'ONG BACUDA (Bagyelis Cultural Development Association) représentée par sa Présidente Biloa Jeanne. Il en découle une promesse d'assistance, de la Socapalm à leur profit, (énergie solaire, eau, etc.). Par ailleurs, toujours avec l'accompagnement de l'ONG BACUDA, il est aussi prévu la création d'un champ vivrier.

La Socapalm, via le Groupe Socfin, s'est engagée, dans sa politique de gestion responsable, à respecter les droits des communautés autochtones en se conformant aux articles de la Déclaration des nations unies sur les droits des peuples autochtones.



*Rencontre avec les communautés Bagyéélis et remise de dons*

## VIII. Communication interne et externe

### 1. Renforcement de la communication interne

La Socapalm a continué à développer sa communication auprès de ses employés en utilisant les canaux de communication adaptés à ses spécificités. Ainsi, le système « Messaging Pro », existant depuis plus de 3 ans et fonctionnant par le biais de SMS, permet de fournir les informations nécessaires aux différents départements et employés de la Socapalm. Ce mode de communication est de plus en plus adopté et apprécié des employés : communications de la direction, messages d'anniversaires, Newsletter, etc.).

En plus de cela, une page Facebook a été créée en 2016 et permet de renforcer la communication interne et externe au vu de l'éloignement de certains sites les uns des autres : les activités, projets et événements réalisés au sein de l'Entreprise y sont communiqués. Une sensibilisation est faite auprès des travailleurs afin de les inviter à visiter cette page pour rester au fait des réalisations et des avancements de l'entreprise.

Un nouveau numéro des « Echos de Socapalm », magazine interne donnant un aperçu des activités de la Socapalm, a été rédigé et distribué à l'ensemble du personnel.



« Echos de Socapalm » 2020

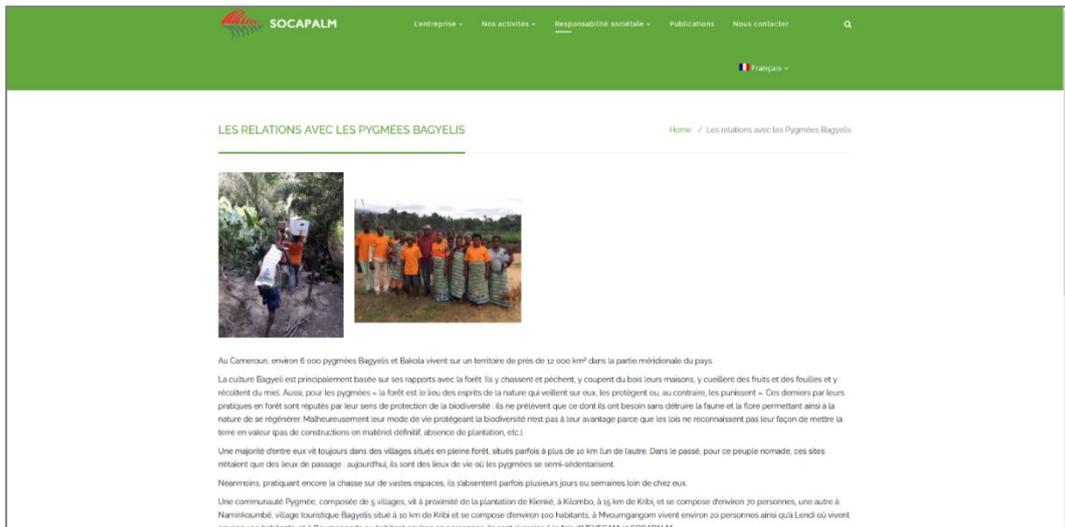


Publication Facebook

### 2. Renforcement la communication externe

En plus des différents outils cités ci-dessus, la Socapalm a remis à jour son site internet.

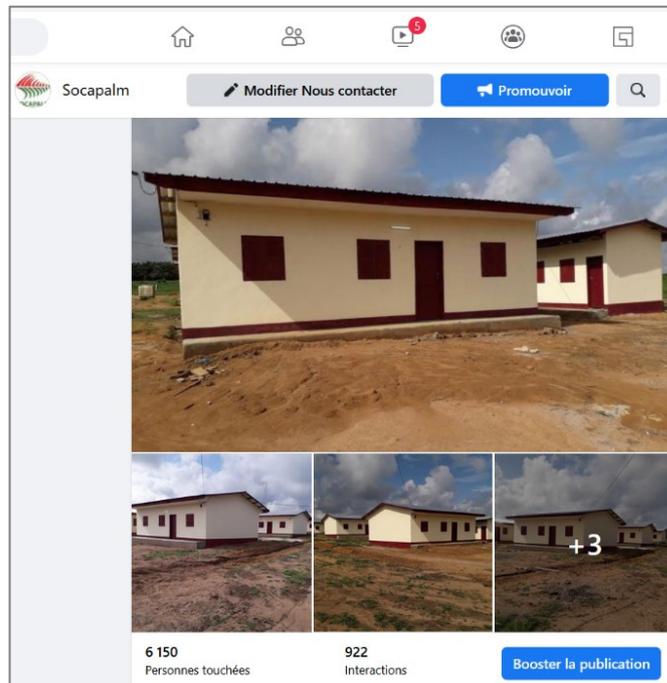
Tout cela afin d'offrir un meilleur aperçu de ce qui est mené au quotidien par l'Entreprise pour améliorer les conditions de vie de ses employés, des communautés et préserver l'environnement. La Socapalm participe aussi à l'approvisionnement du marché local en huile de palme, denrée pour laquelle le pays accuse toujours un déficit estimé entre 80 000 et 100 000 tonnes par an pour satisfaire les besoins nationaux en oléagineux.



### 3. Résultats de la communication externe

L'implémentation des outils de communication externe permet aux parties prenantes de l'entreprise de découvrir les réalisations et initiatives de la Socapalm ; mais également de mieux comprendre les activités opérationnelles, l'implication et le travail réalisé par les équipes ainsi que les challenges et spécificités des régions où l'entreprise est implantée.

La page Facebook, par exemple, attire de plus en plus et des personnes, qui réagissent aux informations partagées et animent positivement cet espace interactif. La publication ci-dessous a, par exemple, atteint plus de 6 000 personnes et généré plus de 922 « clicks ».



## IX. Objectifs et perspectives 2021-2022-2023

Le monde entier a été et demeure singulièrement affecté par la pandémie de Covid-19.

Cette crise unique, qui est aussi bien sanitaire qu'économique et sociale, a fait prendre encore davantage conscience à tous de la nécessité d'inscrire dans la durabilité notre mode de vie et le fonctionnement des entreprises.

A la Socapalm, sur base d'un solide socle de compétences, de dynamisme et de succès, nous nous sommes engagés dans cette voie depuis plusieurs années déjà et, 2021 devrait constituer un premier aboutissement essentiel avec l'obtention de la certification RSPO.

Des efforts financiers ont été, sont et devront encore être accomplis par l'entreprise pour la construction de nouveaux logements, d'infrastructures sociales, de structures médicales et d'installations de loisirs ou sportives.

D'autre part, l'important travail qui est mené en matière foncière sur les limites de concession aura également permis de clarifier certaines situations mais surtout de pérenniser davantage un futur harmonieux avec les communautés riveraines de nos plantations.

Enfin, le rajeunissement de notre verger se poursuivra au rythme actuel et nos installations industrielles qui devront, elles aussi, être adaptées pour pouvoir absorber dans un futur déjà très proche les productions en augmentation.

Nous nous réjouissons de voir au quotidien l'enthousiasme et la motivation des équipes pour relever ces nouveaux et passionnants défis.

## X. Index du contenu GRI

Normes GRI		Chapitre
102	<b>Eléments généraux d'information</b>	
102-1	Nom de l'organisation	1.1 Message du Directeur Général
102-2	Activités, marques, produits, services	1.3 Profil général
		2.2 Production d'huile de palme et de palmiste
		2.3 Production de caoutchouc naturel
		2.4 Production de semences
		2.5 Projets de recherche et développement
102-3	Lieu géographique du Siège	1.3 Profil général
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	1.3 Profil général
		1.4 Présence géographique dans le pays
102-5	Capital et forme juridique	1.6 Structure du capital (actionnariat)
102-6	Marchés desservis	2.2 Production d'huile de palme et de palmiste
		2.3 Production de caoutchouc naturel
		2.4 Production de semences
102-7	Taille de l'organisation	1.4 Présence géographique dans le pays
		2. Performance économique en chiffres
		4.2.a Ressources humaines
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	4.2.a Ressources humaines
		12. Chiffres clés
102-9	Chaîne d'approvisionnement	3.5 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
		3.6 Normes des clients
		7.1 Partenaires locaux
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	3.5 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
		7.1 Partenaires locaux
		Rapport financier Socapalm 2020
102-11	Principe de précaution ou d'approche préventive	2.6 Impacts des changements climatiques sur les opérations
		3. Gouvernance responsable
		5. Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
		6. Gestion des ressources naturelles
102-12	Initiatives externes	3.3 Conformité aux exigences légales
		5. Assurer la sécurité des employés
102-13	Adhésion à des associations	3.3.f Contributions sociales
		3.3.g Respect des lois du travail
		4.2.g Adhésion syndicale et liberté d'association
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	1.1 Message du Directeur Général
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence
		2.6 Impacts des changements climatiques sur les opérations

		3. Gouvernance responsable
		7. Contribution au développement local
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	3.2 Politiques, chartes et code éthique
		3.3 Conformités aux exigences légales
		3.4 Respect volontaire d'autres normes
		3.7 Evaluations par tierces parties
		3.8 Plaintes et griefs
102-18	Structure de gouvernance	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-19	Délégation de l'autorité	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux, sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-23	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
		3.2 Politiques, chartes et code éthique
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-33	Communication des préoccupations majeures	3.8 Plaintes et griefs
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	7. Contribution au développement local
		3.3.f Contributions sociales
		3.3.g Respect des lois du travail
102-41	Accords de négociation collective	4.2 Evaluation globale des principaux indicateurs sociaux
102-42	Identification des parties prenantes	Rapport développement durable 2020
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	Rapport développement durable 2020
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	Rapport développement durable 2020
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Rapport financier Socapalm 2020
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence
		2.7 Objectifs et perspectives

		4.8 Objectifs et performances
		5.14 Objectifs pour l'année prochaine
		6.16 Objectifs pour l'année prochaine
102-47	Liste des enjeux pertinents	1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence
102-48	Réaffirmation des informations	Rapport développement durable 2020
102-49	Modifications relatives au reporting	Structure du rapport de développement durable
102-50	Période de reporting	2020
102-51	Date du rapport le plus récent	Rapport de développement durable 2020 édité en juin 2021
102-52	Cycle de reporting	Annuel
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	info-scp@socapalm.org
102-54	Déclaration de reporting en conformité avec les normes GRI	Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité étendue
102-55	Index du contenu GRI	10. Index du contenu GRI
102-56	Vérification externe	Une vérification externe est prévue pour le Rapport de développement durable 2021.
<b>200</b>	<b>Economique</b>	
<b>201</b>	<b>Performance économique</b>	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	2.1 Chiffre d'affaires et surfaces plantées par type de culture 4.5 Santé : un levier de développement 7. Contribution au développement local 12. Chiffres clés Rapport financier Socapalm 2020
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	1.6 Impacts des changements climatiques sur les opérations 3.4 Respect volontaire des normes 6.4 Evaluations d'impact environnemental 6.5 Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone (HVC-HSCa) 6.6 Non-conformités environnementales 6.8 Réalisations
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	3.3 Conformité aux exigences légales
<b>203</b>	<b>Impacts économiques indirects</b>	
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Rapport développement durable 2020 12. Chiffres clés
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	4.3 Infrastructures à la disposition des employés 4.5 Santé : un levier de développement 4.6 Soutien à l'éducation et à la formation 7.3 Relations de bon voisinage avec les populations voisines

		7.4 Partenaires dans des projets de développement local
		12. Chiffres clés
<b>204</b>	<b>Pratiques d'achats</b>	
204-1	Part de dépenses auprès des fournisseurs locaux	3.5 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité 7.1 Partenaires locaux
<b>205</b>	<b>Lutte contre la corruption</b>	
205-1	Activités évaluées en termes de risques lié à la corruption	3.3.d Lutte contre la corruption
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	3.3.d Lutte contre la corruption
<b>206</b>	<b>Comportement anticoncurrentiel</b>	
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	0
<b>300</b>	<b>Environnemental</b>	
<b>301</b>	<b>Matières</b>	
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence 6.3 Politiques 7.1.b Petits planteurs 12. Chiffres clés
<b>302</b>	<b>Energie</b>	
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	6.3.g Energie 12. Chiffres clés
<b>303</b>	<b>Eau et effluents</b>	
303-1	Interaction avec l'eau en tant que ressource partagée	6.3.a Eau
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	6.3 Politiques
303-3	Prélèvement d'eau	6.3.a Eau
303-4	Rejet d'eau	6.3.a Eau
303-5	Consommation d'eau	6.3.a Eau 12. Chiffres clés
<b>304</b>	<b>Biodiversité</b>	
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	3.4.c Approche Haut Stock de Carbone (HCS/HSC) 6.3.d Protection et amélioration de la biodiversité 6.5 Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone (HVC/HSCa)
304-3	Habitats protégés ou restaurés	3.4.c Approche Haut Stock de Carbone (HCS/HSC) 6.3.d Protection et amélioration de la biodiversité 6.5 Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone (HVC/HSCa)
<b>305</b>	<b>Emissions</b>	
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	6.3.e Emissions atmosphériques et air ambiant

		6.3.h Prise en compte des impacts sur le changement climatique
		12. Chiffres clés
305-4	Intensité des émissions de GES	6.3.e Emissions atmosphériques et air ambiant
305-5	Réduction des émissions de GES	6.3.h Prise en compte des impacts sur le changement climatique
305-7	Emissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	6.3.e Emissions atmosphériques et air ambiant
<b>306</b>	<b>Effluents et déchets</b>	
306-1	Ecoulement d'eau par qualité et destination	6.3.a Eau 12. Chiffres clés
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	6.3.a Eau
		6.3.c Gestion des déchets 12. Chiffres clés
306-3	Déversements significatifs	6.3.c Gestion des déchets
		12. Chiffres clés
306-5	Masses d'eau affectées par les déversements et/ou ruissellements	6.3.a Eau
<b>307</b>	<b>Conformité environnementale</b>	
307-1	Non-conformités à la législation et réglementation environnementales	6.6. Non-conformités environnementales
<b>308</b>	<b>Evaluation environnementale des fournisseurs</b>	
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	4.5 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
<b>400</b>	<b>Social</b>	
<b>401</b>	<b>Emploi</b>	
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	2.a Ressources humaines
		2.e Chiffres clés des ressources humaines
		12. Chiffres clés
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou partiel	4.3 Infrastructures à la disposition des employés
		5. Santé : un levier de développement
		6. Soutien à l'éducation et à la formation
<b>403</b>	<b>Santé et sécurité au travail</b>	
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	4.2.b Protection des employés
		5.1 Système de management de la sécurité
		5.2 Politique de sécurité et de santé au travail
		5.3 Comités de santé et sécurité au travail
		5.12 La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des éléments indésirables	4.5.g Préparation aux situations d'urgence
		5.4 Analyse de risques
403-3	Services de santé au travail	4.5.d Prévention, détection et traitement des maladies
		5.3 Comités de santé et sécurité au travail

		5.7 Formation et sensibilisation
		5.8 Surveillance médicale
		5.12 La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	5.3 Comités de santé et sécurité au travail
		5.4 Analyse des risques
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	5.7 Formation et sensibilisation
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	4.5 Santé : un levier de développement
		5.8 Surveillance médicale
403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	4.5 Santé : un levier de développement
		5.8 Surveillance médicale
403-9	Accidents du travail	5.10 Nombre d'accidents (perte supérieure à un jour)
		5.11 Taux d'accidents par 200 000 heures de travail
		5.13 Evolution dans le temps
		12. Chiffres clés
<b>404</b>	<b>Formation et éducation</b>	
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	5.7 Formation et sensibilisation
		12. Chiffres clés
<b>405</b>	<b>Diversité et égalité des chances</b>	
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	4.2.a Ressources humaines
		12. Chiffres clés
<b>413</b>	<b>Communautés locales</b>	
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	3.4.a RSPO
		4.6.b Infrastructures et personnel
		4.6.c Soutien financier et dons aux écoles
		7.2 Plans de développement communautaire
		7.3.a Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés
		7.3.b Approvisionnement en énergie et en eau
		7.3.c Ouverture et entretien des routes
		7.3.d Dons
		7.4 Partenaires dans des projets de développement local
		7.5 Protection des populations autochtones

## XI. Glossaire

Abréviation	Sens
AA	Assistant Administratif
AARH	Assistant Administratif Ressources Humaines
ACEQ	Assistante chargée de l'environnement et de la qualité
ACMS	Association Camerounaise pour le Marketing Social
AFOP	Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches
APP	Assistant de Plantation Principal
CCT	Convention Collective de Travail
CDA	Chef de Département Agricole
CDT	Chef de Département Technique
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CH	Chef Huilerie
CHSE	Correspondant HSE (Hygiène, sécurité, environnement)
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable - Principe selon lequel une communauté a le droit de donner ou de refuser de donner son consentement à des projets proposés susceptibles d'avoir une incidence sur les terres qu'elle possède, occupe ou utilise traditionnellement
CMA	Centre Médical Autonome
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CP	Chef de Plantation
CSAC	Chefs du Service Administratif et Comptable
CSST	Comités de Santé et Sécurité au Travail
CSTC	Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun
DAF	Directeur Administratif et Financier
DEG	Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft - La DEG est une corporation d'investissement et de développement allemande, qui promeut des structures privées pour ainsi contribuer durablement à leurs croissances et améliorer les conditions de vie de ces pays
DRH	Direction des Ressources Humaines
EF	Earthworm Foundation
EFA	École Familiale Agricole
ENEO	Société nationale d'électricité
EPI	Equipements de Protection Individuelle
FAO	Food and Agriculture Organization
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
GIC	Groupement Inter Communautaire
GRI	Global Reporting Initiatives : c'est une structure de partenaires de divers horizons, qui crée un cadre de travail commun en vue de l'élaboration du rapport développement durable
Ha	Hectare
HSC/HCS	Haut Stock de Carbone - Les forêts à haut stock de carbone sont celles identifiées au travers de l'approche HCS en tant que zones forestières à protéger en priorité d'une éventuelle conversion
HSE	Hygiène, Sécurité et Environnement
HVC/HCV	Haute valeur de conservation
IECD	Institut Européen de Coopération et de Développement
ISO	International Organization for Standardization
ISO 14001	La norme ISO 14001 est une norme internationale référentielle d'une société pour mettre en place son système de management environnemental. Elle a pour objectif d'aider l'entreprise à gérer l'impact de son activité sur l'environnement et à démontrer l'efficacité de sa gestion
jr.	Junior

Médecin CT	Médecin Consultant
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINMIDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINSANTE	Ministère de la Santé
MUPERSOC	Mutuelle du Personnel Socapalm
NC	Non-Conformités
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisations Non-Gouvernementales
ONU	Organisation des Nations Unies
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement
RMD	Rares, Menacées ou en voie de Disparition
RSE	Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
RSPO	Roundtable on Sustainable Palm Oil, est une certification sur l'huile de palme durable. C'est une organisation à but non lucratif qui regroupe les producteurs de l'huile de palme
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SMIG	Salairé Minimum Interprofessionnel Garanti
Socapalm	Société Camerounaise de Palmeraies
SOCFINAF	Société Financière spécialisée dans l'exploitation des plantations de palmiers et d'hévéas situées en Afrique
SOPACOR	Société de Palmeraies du Cameroun Oriental
SOPAME	Société de Palmeraies de Mbongo et Eséka
SPFS	Société des Palmeraies de la Ferme Suisse SA
SSE	Santé, Sécurité et Environnement
TFT	The Forest Trust
TPE	Très Petites Entreprises
USLC	Union des Syndicats Libres du Cameroun
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WWF	World Wide Fund for Nature

## XII. Chiffres clés

Données	Unité	Réalisations 2020
<b>Données financières</b>		
Infrastructures générales	FCFA	7 746 745
Médical	FCFA	1 295 367
Education	FCFA	783 352
Environnement	FCFA	799 749
Santé sécurité au travail	FCFA	301 434
Formations	FCFA	34 410
Dons	FCFA	0
Autres	FCFA	48 620
<b>Investissements totaux</b>	<b>FCFA</b>	<b>11 299 894</b>
Prêts	FCFA	1 310 711
<b>Effectifs</b>		
Employés permanents	Nb	2 293
<i>Dont employées</i>	Nb	461
Travailleurs temporaires	Nb	1 031
Travailleurs contractuels	Nb	3 407
Autres	Nb	0
<b>Effectif total</b>	<b>Nb</b>	<b>6 731</b>
Taux de rotation du personnel	%	4,36
Employées admissibles au congé de maternité	Nb	17
Employées en congé de maternité	Nb	17
Employées prévues de retour au travail après un congé de maternité	Nb	17
Employées ayant repris le travail après un congé de maternité	Nb	16
Congé de maternité taux de retour au travail	%	94
Employés admissibles au congé de paternité	Nb	0
Employés en congé de paternité	Nb	0
Employés prévus de retour au travail après un congé de paternité	Nb	0
Employés ayant repris le travail après un congé de paternité	Nb	0
Congé de paternité taux de retour au travail	%	N/A
<b>Concession et surfaces plantées</b>		
Concession	Ha	58 063
Surface plantée en palmiers à huile	Ha	32 574
Surface plantée en hévéas	Ha	2 079
<b>Infrastructures générales</b>		
Huileries	Nb	6
<b>Production</b>		
Huile de palme brute produite	T	145 898
<b>Santé et sécurité</b>		
<b>Accidents du travail - Uniquement pour les employés permanents et temporaires</b>		
Total heures travaillées	Heures	4 901 353
Décès	Nb	0
Blessures non mortelles	Nb	210
Taux de blessures par 200 000 heures	Nb/200 000 h	8,57
Accidents du travail ou maladies professionnelles entraînant une DART	Nb	47
Taux d'accidents de la DART par 200 000 heures	Nb/200 000 h	1,92
Journées perdues	Nb	1 509

Taux de jours perdus par 200 000 heures	Nb/200 000 h	61,57
<b>Formation</b>		
Formations et sensibilisations	Nb	2 299
Heures de formation	Heures	2 265
Travailleurs sensibilisés	Nb	67 951
Les formations reportées concernent non seulement les travailleurs permanents et temporaires mais aussi les contractuels	Oui/Non	Oui
<b>Indicateurs de consommation</b>		
<b>Usines</b>		
Consommation de carburant par tonne de régimes usinés	l/T FFB	0,42
Consommation d'eau par tonne de régimes usinés	m <sup>3</sup> /T FFB	1,21
Consommation d'électricité par tonne de régimes usinés	kWh/T FFB	18,59
<b>Ateliers et garages</b>		
Consommation moyenne de carburant - véhicules légers	l/100 km	12,30
Consommation moyenne de carburant - camions	l/100 km	56,90
Consommation moyenne de carburant - tracteurs	l/h	3,30
Consommation moyenne de carburant - groupes électrogènes	l/kWh	0,49
<b>Production d'énergie renouvelable</b>		
Energie produite par les turbines à vapeur	kWh	10 672 828
Quantité d'énergie verte consommée/T de régimes	kWh/T FFB	16,80
Pourcentage d'utilisation de la turbine à vapeur	%	90,63
<b>Indicateurs de qualité</b>		
<b>Emissions atmosphériques et air ambiant</b>		
SO <sub>2</sub>	mg/m <sup>3</sup>	2,80
NO <sub>x</sub>	mg/m <sup>3</sup>	9,80
Poussières PM10	mg/m <sup>3</sup>	21,83
Poussières PM2.5	mg/m <sup>3</sup>	27,75
CO <sub>2</sub>	mg/m <sup>3</sup>	34,51
<b>Gestion des déchets ménagers industriels banals</b>		
Déchets vendus	kg	249 944
Déchets éliminés dans une décharge municipale	kg	508 617
	m <sup>3</sup>	1 454
Déchets collectés par un revendeur agréé	kg	385 004
	m <sup>3</sup>	60
Déchets éliminés dans la décharge de l'entreprise	kg	84 000
Déchets liquides éliminés dans les lagunes	m <sup>3</sup>	1 817 455
Déchets incinérés (sans récupération d'énergie)	kg	4 267
Déchets valorisés par récupération d'énergie	kg	50 892 363
Déchets valorisés par recyclage organique/compostage	kg	73 230 960
<b>Déchets industriels spéciaux (DIS)</b>		
DIS remis à un collecteur agréé	kg	16 490
<b>Données agricoles</b>		
<b>Produits toxiques utilisés</b>		
Utilisation d'Aldicarbe	kg	0
Utilisation du Paraquat	kg	0
Utilisation de Carbofuran	kg	0
Autre OMS 1a/1b	kg	3 242
<b>Engrais organiques utilisés</b>		
Rafles	Tonnes	141 866
Quantité de compost de rafles/effluent d'usine	Tonnes	23 490
Fibres de palmistes	Tonnes	38 314
<b>Données médicales</b>		
Hôpital	Nb	0

Clinique	Nb	7
Avant-poste de santé	Nb	2
Ambulance	Nb	6
Médecins	Nb	6
Infirmières	Nb	24
Sage-femmes	Nb	1
Autre personnel	Nb	24
<b>Total personnel médical</b>	<b>Nb</b>	<b>55</b>
Consultations	Nb	54 386
Hospitalisations	Nb	661
Planification familiale	Oui/Non	Oui
Prise en charge du VIH	Oui/Non	Oui
Prise en charge de la tuberculose	Oui/Non	Oui
Paludisme diagnostiqué	Nb	12 673
<b>Données d'éducation</b>		
Crèches	Nb	0
Ecoles maternelles	Nb	18
Ecoles primaires	Nb	38
Ecoles secondaires	Nb	7
<b>Total</b>	<b>Nb</b>	<b>60</b>
Dont écoles gérées des plantations	Nb	6
Enseignants	Nb	440
Dont enseignants pris en charge par les plantations	Nb	91
	%	21
Elèves	Nb	10 074
Ratio Etudiants/Enseignant	Nb	25,78
<b>Données des villages (uniquement pour les villages plantations)</b>		
Villages plantations	Nb	32
Population - Travailleurs logés	Nb	5 159
Population - Nombre d'ayants-droits	Nb	9 370
Population - Nombre d'occupants illégaux	Nb	314
Population - Nombre d'occupants autres	Nb	2 336
<b>Total - Population</b>	<b>Nb</b>	<b>17 719</b>
Logements	Nb	4 818
Logements construits	Nb	134
Logements rénovés	Nb	122
Cuisines	Nb	3 810
Cuisines construites	Nb	139
Cuisines rénovées	Nb	56
Latrines	Nb	3 051
Latrines construites	Nb	297
Latrines rénovées	Nb	20
Douches	Nb	1 557
Douches construites	Nb	142
Douches rénovées	Nb	63
Terrains de sport	Nb	29
Magasins	Nb	164
Clubs	Nb	45
Marchés	Nb	3
Lieux de rencontre	Nb	16
Points d'eau	Nb	601

## XIII. Annexes

### 1. Certificat ISO 14001:2015



**BUREAU VERITAS**  
Certification

**SOCIETE CAMEROUNAISE DE  
PALMERAIES (SOCAPALM)**

Rue de la motte piquet Bonanjo, B.P 691 DOUALA  
CAMEROUN

*Bureau Veritas Certification Holding SAS – UK Branch certifies that the  
Management System of the above organisation has been audited and found  
to be in accordance with the requirements of the management system  
standards detailed below*

---

**ISO 14001:2015**  
*Scope of certification*

---

**PLANTATION, PRODUCTION HUILE DE PALME  
(NE SONT PAS PRIS EN COMPTE LES VILLAGES, LES INSTALLATIONS  
DES SOUS-TRAITANTS SITUÉES AU SEIN DU DOMAINE  
D'APPLICATION DE CERTIFICATION, LES DÉPLACEMENTS  
DOMICILE-TRAVAIL, LES DÉPLACEMENTS DES PARTENAIRES  
DE SOCAPALM, LES ACTIVITÉS HORS DU DOMAINE)**

Original cycle start date:	06 March 2014
Expiry date of previous cycle :	04 March 2020
Recertification Audit date :	14 February 2020
Recertification cycle start date :	27 August 2020

Subject to the continued satisfactory operation of the organization's Management System,  
this certificate expires on: **04 March 2023**

**Certificate No. AFR 20.00234    Version: No.1    Revision date: 27 August 2020**



Certification body address: 5th Floor, 66 Prescott Street, London E1 6HG, United Kingdom  
Local office: Zone Portuaire Sud - BP 830 - Douala - CAMEROUN



Further clarifications regarding the scope of this certificate and the applicability of the  
management system requirements may be obtained by consulting the organisation.  
To check this certificate validity please call: +237 699 50 31 04

0039

February 05, 2020

UKAS Certification Template (single site) rev3.5    1 / 2

## 2. Politique HSE



# SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 45 757 890 000 F CFA

## POLITIQUE HSE (SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT)

Afin de développer durablement son activité, la SOCAPALM anticipe de manière continue pour veiller à la santé et la sécurité de ses employés et travailleurs, mais aussi celles de ses clients, de ses voisins, ainsi qu'à la préservation des ressources naturelles et de l'environnement dans le strict respect des lois, règlements et procédures en vigueur.

La SOCAPALM poursuit le processus d'amélioration continue en s'appuyant sur son système de management environnemental et sur la conformité aux exigences RSPO.

Cette volonté se reflète sur des engagements généraux et spécifiques de la SOCAPALM :

- Avoir un personnel qualifié, formé, et informé.
- Améliorer en permanence nos procédures agricoles et industrielles.
- Respecter les exigences légales et autres applicables aux activités de l'entreprise. Cette conformité est assurée grâce à un système de veille réglementaire mis en place.
- Prendre en compte les attentes de toutes nos parties prenantes.
- Consulter les communautés riveraines et procéder au processus de Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP) avant la mise en œuvre de toute opération pouvant les impacter.
- Revoir régulièrement notre politique HSE quant à son adéquation avec notre activité.

Pour la santé et la sécurité, la SOCAPALM s'engage à :

- Identifier tous les dangers et risques dans ses opérations.
- Prévenir tout accident et réduire de façon permanente le nombre d'accidents au sein de notre entreprise en encourageant des comportements responsables de la part de tout le personnel.
- S'assurer qu'aucune priorité ne puisse s'exercer au détriment de la santé et de la sécurité de tout travailleur.
- Former ses employés sur les pratiques de travail sécuritaires.
- Fournir des équipements de protections adéquats et appropriés à tous les travailleurs.

Pour la protection de l'environnement, la SOCAPALM s'engage à :

- Prévenir et/ou réduire ses impacts environnementaux : pollution de l'eau, du sol et de l'air, émissions de gaz à effet de serre.
- Ne pas utiliser le feu pour la préparation du sol ou pour l'élimination des déchets.
- Utiliser les meilleures pratiques agricoles pour minimiser la dégradation des sols et l'érosion des terres.
- Identifier, protéger et améliorer les zones à Haute Valeur de Conservation (HCV) et à Haut Stock de Carbone (HSC) et les tourbières.
- Maintenir les bonnes pratiques de gestion des déchets (réduction, tri, recyclage, réutilisation, élimination) tout en respectant la propreté de ses sites et de leurs équipements.

La SOCAPALM est disposée à diffuser et à expliquer largement cette politique.

La SOCAPALM est convaincue que la Santé, la Sécurité, et l'Environnement constituent la base du professionnalisme menant à la réussite de l'entreprise.

Douala, le 26 avril 2019

Le Directeur Général,

Dominique Cornet

Siège Social : Tillo (Dibombari) Route de Nkongssamba - Direction Générale : Douala, Rue de la Motte Piquet-Bonarjo

B.P. 691 Douala - Cameroun - Téléphone : (237) 695 35 59 11 - Tél/Fax : (237) 233 43 87 34

E mail: socapalm@socapalm.org

R.C.C.M : RC/MBA/2002/B/23 Imm.Stat. 03-019-01- Numéro Contribuable M07800000370G